



**Programme Régional**  **GE MAISA**

« Renforcement de l'intégration des femmes dans le développement rural  
et la sécurité alimentaire durable »

Initiative Pilote en Tunisie « Renforcement du rôle des femmes  
dans le contexte rural de Médenine »

Site web : [Gemaisa.iamb.it](http://www.gemaisa.iamb.it)  
<http://www.iamb.it>

## **La source cachée**

**Les problèmes, les besoins, les ressources et les aspirations  
des femmes rurales de Zarsis (Khaoui Laghdir), d'Ajim et de El Grine  
2016**

Souad Gharbi Paloni  
avec la contribution de Maria Grazia Ruggerini

Association LeNove Studi e Ricerche Sociali

## Table des matières

1. Introduction.....	4
1.1 Le contexte de l'Initiative Pilote et le Programme Régional Ge.Mai.S.A.....	4
1.2 Les objectifs de ce rapport.....	4
1.3 Enquête de terrain et méthodologie.....	5
1.4 Le contexte territorial.....	5
1.5 Conditions de vie de femmes rurales perçues par les témoins privilégiés.....	6
2. L'Accès aux ressources vu par les témoins privilégiés.....	8
2.1 Un cadre normatif non discriminatoire.....	8
2.2 Stratégies et programmes en faveur des femmes rurales.....	8
2.3 Une tradition de travail concerté et coordonné à renforcer et à institutionnaliser.....	9
2.4 Un travail reconnu socialement.....	9
2.5 Manque de capacité de négociation sur le marché d'emploi .....	10
3. L'accès à l'emploi et à l'emploi indépendant.....	12
3.1 Motivation de la quête d'emploi.....	12
3.2 Des conditions de travail particulièrement pénibles.....	12
3.3 Perception des opportunités d'emploi sur le territoire.....	13
3.4 Les opportunités en dehors du territoire .....	15
3.5 Le regard qu'elle portent sur elles- mêmes.....	16
3.6 Précarisées mais déterminées à s'autonomiser.....	17
3.7 Une mobilité contrôlée.....	17
4. L'accès aux ressources productives.....	18
4.1 Un accès très faible.....	18
4.2 L'accès à la propriété foncière.....	19
4.3 L'accès à la propriété du logement.....	20
4.4 L'accès limité aux matières premières et aux outils de production.....	20
4.5 L'accès aux financements.....	21
5. Accès à la protection sociale.....	24
6. Accès au savoir et aux ressources non matérielles.....	26
6.1 Accès à l'éducation : un analphabétisme encore important en milieu rural.....	26
6.2 L'accès à la formation agricole et de pêche et à la vulgarisation.....	26
6.3 L'accès à la santé.....	29
6.4 L'accès à l'information.....	29
6.5 Commercialisation.....	31
7. L'environnement social.....	33
7.1 Les relations au sein de la famille.....	33
7.2 Les femmes perçues par la communauté .....	33
7.3 Les femmes perçues par les hommes.....	34
7.4 Les institutions et les organisations de développement perçues par les femmes.....	34
8. Autres facteurs entravant l'accès aux ressources et leurs contrôles.....	37
8.1 La déscolarisation.....	37
8.2 Normes sociales et culturelles favorisant la violence à l'égard des femmes.....	37
9. Quelques éléments d'empowerment.....	40
10. Conclusions.....	41

## Liste des sigles et acronymes

AMC	Associations de Micro-Crédit
API	Approche Participative Intégrée
BAFR	Bureau d'Appui à la Femme Rurale
BETI	Bureau d'Emploi et du Travail Indépendant
BTS	Banque Tunisienne de Solidarité
CFAF	Centre de Formation d'El Fjaa
CFPP-Z	Centre de Formation Professionnelle et de Pêche de Zarzis
CIHEAM-Bari	Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéens - Bari
CLSR	Centre Local de la Santé de la Reproduction – Office National de la Famille et la Population
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CRDA	Commissariat Régional au Développement Agricole
CREDIF	Centre de Recherche, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme
CTV	Cellule Territoriale de Vulgarisation
FTED	Fédération Tunisienne d'Environnement et de Développement
GDAP	Groupement de Développement Agricole et de la Pêche
Ge.Mai.SA	Renforcement de l'intégration des femmes dans le développement rural et la sécurité alimentaire durable
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
INS	Institut National de la Statistique
IP	Initiative Pilote en Tunisie - Renforcement du rôle des femmes dans le contexte rural de Médenine
MARHP	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et la Pêche
MFPE	Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
ODS	Office de Développement du Sud
OSC	Organisation de la Société Civile
PDP	Plans de Développement Participatifs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PREDD	Plan Régional d'Environnement et de Développement Durable
SMSA	Société Mutuelle de Service Agricole
UGTT	Union Générale Tunisienne du Travail
ULAP	Union Locale des Agriculteurs et des Pêcheurs
ULTT	Union Locale des Travailleurs Tunisiens

## Remerciements

Nos remerciements vont au Bureau d'Appui à la Femme Rurale -BAFR, au Bureau de la Coopération International au sein du MARHP, au CRDA Médenine et à tous ses Départements, à l'équipe de la coordination locale et au Directeur du Centre de Formation Professionnelle et de Pêche de Zarzis. Merci pour la contribution, avec leurs contacts, savoir faire et appui, qui nous a facilité la récolte des informations, pour l'organisation des *focus group* et des entretiens avec les acteurs clef. Nos remerciements vont à : l'AVFA – Centre de Formation de la Pêche de Zarzis, BETI Houmet Souk, CNAM Zarzis, CTV Médenine, CFAF Médenine, CLSR-ONFP Zarzis, SMSA Zarzis, UGTT Zarzis – UGTT Médenine, ULAP, UTAP. Merci pour la disponibilité et l'intérêt.

Un grand remerciement aux sujets du diagnostic qualitatif : les femmes rurales de Zarzis, d'Ajim et d'El Grine, ainsi que les hommes de Zarzis, qui ont participé aux *focus group* et ont enrichi l'investigation et les chercheuses avec leurs idées, leurs opinions, représentations et vécus. Ce travail est pour elles et pour eux.

# 1. Introduction

## 1.1 Le contexte de l'Initiative Pilote et le Programme Régional Ge.Mai.S.A.

Ce rapport propose une synthèse des principaux résultats de la recherche de terrain réalisée pendant la phase préliminaire de l'Initiative Pilote pour le soutien aux femmes qui vivent en milieu rural dans le Gouvernorat de Médenine, notamment dans les zones de Zarzis, Ajim et El Grine.

Le partenaire institutionnel de l'Initiative Pilote en Tunisie est le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (Bureau d'Appui à la Femme Rurale et CRDA Médenine)<sup>2</sup>. L'action se situe, toutefois, dans le cadre d'une stratégie transnationale, faisant partie du Programme Régional GE.MA.I.SA – Renforcement de l'intégration des femmes dans le développement rural et la sécurité alimentaire durable, qui cible aussi l'Égypte et le Liban<sup>3</sup>.

L'exigence d'effectuer, bien que dans un court délai, une enquête de terrain naît de la nécessité d'entamer des actions ponctuelles qui puissent renforcer l'apport des femmes au développement rural de leurs propres territoires, à travers des parcours qui augmentent leurs compétences techniques, économiques et sociales, leur rôle dans le marché du travail ainsi qu'à l'intérieur de la famille et de la communauté, leur capacité d'exercer les droits de citoyenneté dans les différents domaines. Il s'agit donc d'une approche qui considère les femmes en tant que des sujets complexes et dans leur intégralité, qui prend en examen leur vie professionnelle et leur présence dans le travail productif, mais en relation avec le travail reproductif, la maternité, les activités de soin envers la famille, la sphère privée.

Le but est que ce double travail des femmes, d'ailleurs essentiel à l'économie du territoire, sort de l'invisibilité où il est trop souvent enfermé. Ainsi, l'enquête a été orientée à mieux comprendre les besoins et les désirs, les problèmes et les aspirations des femmes de ces territoires en vue d'adapter et intégrer les propositions d'actions prévues par l'Initiative Pilote<sup>4</sup>.

## 1.2 Les objectifs de ce rapport

Cette publication se propose comme une source et un outil de connaissance qualitative et multidisciplinaire, du rôle et de la condition des femmes rurales des territoires de Zarzis (Khaoui Laghdir), de Ajim et de El Grine. Ce texte est proposé afin d'aider les décideurs des institutions nationales et locales, les représentants de la société civile et les entrepreneurs hommes et femmes, afin qu'ils et elles puissent développer respectivement des politiques et des interventions, des projets et des activités économiques, tout en considérant les femmes rurales dans leur réalité souvent méconnue, comme des actrices sociales ayant plusieurs facettes et porteuses de plusieurs ressources.

Des actrices sociales souvent affectées par des problèmes qui bloquent l'usage des mêmes ressources et l'accès aux droits et aux moyens de production. Comme une source cachée, les femmes de ce territoire sont une richesse potentielle pour elles mêmes et pour leurs familles, pour leur territoire et pour toute la Tunisie. Leur travail et leurs projets constituent une ressource méconnue. Leurs projets sont un potentiel de développement social et économique. Cette publication est dédiée à chacune d'entre elles.

Par le biais du diagnostic, l'équipe cherchait à atteindre les objectifs spécifiques suivants:

- Recueillir des informations sur les conditions de vie des femmes rurales ;
- Collecter les opinions et les attitudes des femmes rurales concernant leurs accès aux moyens de production et aux services sociaux;
- Recueillir leurs représentations sur les institutions locales et les organisation territoriales ;
- Encourager la prise de parole autour des problématiques qui touchent leur vie à l'intérieur de la famille et de la communauté ;
- Faire dégager les priorités des femmes rurales dans la sphère économique et sociale

<sup>2</sup> Les autres partenaires tunisiens sont: le Centre de formation professionnelle de la pêche, des Organisations professionnelles locales (SMSA et GDAP), des institutions de financement, des organisations de la société civile locale, notamment féminine.

<sup>3</sup> Le Programme GE.MA.I.SA est financé par le Ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale – Direction générale. L'organisme coordinateur est le CIHEAM de Bari, lequel a confié l'Initiative Pilote en Tunisie à LeNove, en tant que gestionnaire.

<sup>4</sup> La recherche de terrain a été réalisée, avec le soutien méthodologique de Maria Grazia Ruggerini, par Souad Gahrbi, avec la collaboration de Raja Ben Lachheb, Samia Mtimets et Monia Kmantar. Le focus group avec les hommes a été géré avec la collaboration de Fabrizio Paloni.

### 1.3 Enquête de terrain et méthodologie

Vu les courts délais à disposition, seulement neuf mois pour analyser la situation, pour planifier des interventions et pour agir, nous avons favorisé plutôt une enquête ciblée qu'une recherche exhaustive, réalisée avec une méthodologie qualitative.

Dans une première phase l'équipe a analysé la littérature existante, les statistiques et les rapports concernant le contexte économique et social, sur le plan national et régional, dans lequel les activités de l'IP s'insèrent. Les statistiques et les rapports se sont révélés peu récents et non ventilés par genre dans la plus part des cas.

Dans une deuxième phase le travail a porté sur l'analyse qualitative : six focus group (collectrices de palourdes de Ajim ; agricultrices d'El Grine ; artisanes d'El Grine ; éleveuses d'El Grine ; femmes de Zarzis ; hommes de Zarzis) ont permis de rencontrer environ 100 femmes et deux ateliers communautaires (à Ajim et à Khaoui Laghdir, animés par les représentantes du Ministère de l'Agriculture Mme Narjess Hamrouni et Mme Lamia Ayadi et avec la participation de plus de 150 personnes, principalement des femmes) ont permis de a) Recueillir des informations sur les conditions de vie des femmes rurales dans les territoires cibles ; b) Collecter les opinions et les attitudes des femmes rurales concernant leurs accès aux moyens de production et aux services sociaux; c) Recueillir les représentations sur les institutions locales et les organisations territoriales ; d) Encourager la prise de parole sur des problèmes qui touchent leur vie dans la famille et dans la communauté ; e) Faire dégager les priorités des femmes rurales dans la sphère économique et sociale.

Dans une troisième phase, des entretiens ont été réalisés avec des témoins privilégiés, sur la base d'une grille semi-structurée. Les entretiens ont impliqué 11 personnes entre hommes et femmes appartenant aux institutions locales et aux associations de la société civile : Délégation régionale du Ministère de la Femme à Médenine ; Centre de formation agricole à El Fjaa ; Coordination de la CTV Médnine ; SMSA Ezzitouna Zarzis ; Direction du bureau de la CNAM Zarzis ; Centre locale de la santé de la reproduction -Zarzis ; Bureau de l'Emploi et du Travail indépendant -BETI Ajim ; Union Locale des Travailleurs Tunisiens -ULTT Zarzis/ Coordinatrice commission femmes travailleuse; Union Locale des Agriculteurs et des Pêcheurs -ULAP à Ajim. Ces entretiens ont porté sur les thèmes suivants : a) Représentations de la femme rurale ; b) Relation entre l'organisation de l'interviewé et les thématiques de l'IP ; c) Cadre normatif existant en matière d'«amélioration de la participation des femmes rurales dans le développement durable et la sécurité alimentaire» et opinions de l'interviewé ; d) Stratégie/programmes/approches de l'organisation de l'interviewé en matière d'«amélioration de la participation des femmes rurales dans le développement durable et la sécurité alimentaire» ; e) Travail de terrain effectué par l'organisme de l'interviewé dans les territoires de l'IP ; f) Recommandations et suggestions au niveau du secteur et du territoire.

Dans une quatrième phase, les contenus ont été analysés et un rapport diagnostic a été élaboré.

### 1.4 Le contexte territorial

L'Initiative Pilote a ciblé les trois territoires de Zarzis (Khaoui Leghdir), d'Ajim et d'El Grine dans le Gouvernorat de Médenine. Ce dernier a une population de 479.520 personnes<sup>5</sup> plutôt jeunes (40% entre 15-34 ans) avec un bon niveau d'instruction (le niveau secondaire est atteint par 45%) ; en 2014, le taux d'analphabétisme à Medenine est de 15,8 % contre 18,8% sur le plan national (ODS). Les flux migratoires internes nationaux et vers l'étranger (en partie illégaux) sont consistants aussi en raison de la situation économique.

L'économie est diversifiée : le commerce et le tourisme/hôtellerie priment ayant atteint 63% de la population occupée en 2012, mais sont récemment affectés par la crise internationale et par les problèmes sécuritaires. L'industrie est moins importante (8% de la population occupée), constituée par des PME des secteurs de l'agroalimentaire, des matériaux de construction, céramique et verre. La branche de l'artisanat occupe une place importante. La pêche et l'agriculture occupent 19% de la population. Le commerce informel contribuerait de manière importante à la création d'emploi. Le Gouvernorat présente des disparités socio-économiques entre les territoires (délégations), mais surtout entre les hommes et les femmes.

---

<sup>5</sup> Institut National de la Statistique – Recensement 2014

En 2014, le taux d'activité global (43%) à Médenine est inférieur au taux national (46,2%). Alors que le taux d'activité pour les hommes (66,9%) est supérieur aux taux nationaux (64,5%), celui des femmes (21,2 %) est largement en deçà (28,5%) (ODS 2014). Ceci implique que les femmes à Médenine sont moins actives sur le marché du travail que les femmes tunisiennes en général.

Ces femmes préfèrent généralement, même après avoir finalisé leurs études, être femmes au foyer et s'occuper de leurs enfants ; ça pourrait expliquer cette différence dans les taux d'activités. Les taux de chômage à Médenine sont hauts, affectant surtout les femmes et les jeunes.

Tableau : *taux de chômage par genre et niveau d'instruction*

	Non instruit	primaire	secondaire	supérieur	Non déclaré	Total
<b>Médenine</b>	<b>4</b>	<b>7.4</b>	<b>12.6</b>	<b>32.4</b>	<b>10</b>	<b>13.9</b>
<b>Par genre</b>						
<i>Hommes</i>	3.7	6.3	10.9	16.3	12.2	9.4
<i>Femmes</i>	9.4	20.8	22.6	52.8	-	36.1
<b>Tunisie</b>	<b>5.7</b>	<b>9.2</b>	<b>13.7</b>	<b>22.9</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>Par genre</b>						
<i>Hommes</i>	5	8.4	12.8	15.9	11.1	10.9
<i>Femmes</i>	6.9	13	16.6	32.4	14.1	18.9

Source : INS 2010

Malgré le contexte de crise, le taux de chômage à Médenine est passé de 21% en 2012 à 14,5 % ( 31,5% pour les femmes contre 8,6% pour les hommes) en 2014 contre 14,8 % au niveau national (22,2 % femmes et 11,4 % hommes (ODS 2014).

### 1.5 Conditions de vie de femmes rurales perçues par les témoins privilégiés

Aux yeux des témoins privilégiés les conditions de vie des femmes rurales ont beaucoup amélioré dans le temps et la vie des jeunes, souvent formées et instruites, n'est pas la vie connue par leur mère. Ça se reflète dans la communication et aussi dans leurs projets et ambitions, comme témoigné par des représentants des institutions rencontrés : « *Les femmes de 50 ans sont les seules qui demandent des poulets et des brebis, tandis que les jeunes ont des besoins liés à leur diplôme* » ; « *La communication avec les femmes +45 est difficile, tandis que avec les jeunes est facile* », « *Les « nouvelles » femmes rurales n'ont de rural que le lieu d'habitation* ».

En effet l'analyse a trouvé un véritable décalage entre les générations : les jeunes femmes rurales sont proches à une mentalité d'accès aux droits et aux opportunités, une mentalité définie « *citadine* » par certains des acteurs clef. Elles cherchent à s'informer, à se former, prennent un diplôme, cherchent des opportunités même hors du contexte restreint, ne sont pas enfermées dans des rôles traditionnels liés au genre, ne sont pas satisfaites d'une économie de subsistance, mais ont des objectifs plus hauts.

La nouvelle génération fait face à un contexte d'accès difficile à l'emploi. Les jeunes au chômage en 2012<sup>6</sup> ayant un niveau supérieur dans le Gouvernorat de Médenine, atteignent un taux de 32.4% contre 22.9% à l'échelle nationale. Pour les femmes ayant un niveau supérieur la situation est encore plus difficile, leur taux de chômage est de 53% (32% pour la Tunisie). Hommes et femmes jeunes et formés « *se partagent* » aujourd'hui les charges et les responsabilités, au point d'avoir des familles où les maris chôment et gardent les enfants à la maison, en cherchant toujours un emploi ; ces femmes ont la charge du 100% des revenus faits hors de la maison. Par contre, la génération précédente est prise, moyennement, dans des rôles plus traditionnels, avec une différente capacité de communication interpersonnelle et à l'intérieur de la famille, comme témoigné par des acteurs clefs qui fournissent l'information sur la santé : « *Il y a des difficultés de dialogue entre les femmes rurales et leur filles* ».

<sup>6</sup> Enquête INS 2012

L'analyse a trouvé aussi une représentation différentielle du coût du travail et du salaire entre les hommes et les femmes. Les femmes se montrent plus disponibles des hommes à accepter un bas salaire et souvent justifient la chose en disant qui est égale pour tous. Mais les acteurs clef des institutions et associations locales affirment : « *La question est sociale : comment un homme ou un père peut accepter que sa femme ou sa fille effectue un travail à bas prix ?* » et « *Les femmes acceptent des emplois à 120 dinars tandis que les hommes les refusent . Elle accepte car elle ne trouve pas une protection naturelle* ».

Sur le plan de la génération de revenu, les femmes rurales travaillent de manière saisonnière, surtout pour la cueillette des olives, pour la récolte des palourdes, pour des petits travaux à la campagne. Leurs activités sont multiples : ménage, enfants, petits animaux, activités agricoles et liées à la mer, recherchent d'autres sources de revenu. Mais cette multiplicité d'activités sommées ne constitue pas un salaire digne, a seulement l'effet d'accroître la charge et la fatigue des femmes rurales.

L'accès aux ressources sociales est lié directement à la condition de travail : le travail saisonnier ne permet pas de profiter des régimes sociaux en raison de l'absence de contribution sociale, bien que la loi 32/2002 permet d'accéder à un carnet de soin, à certains médicaments, aux visites et interventions médicales. C'est un régime « qui permet de payer 30 DT chaque 3 mois pour qu'elles bénéficient de la couverture sociale et l'assurance maladie ». Mais sur l'accès aux ressources sociales les femmes rurales ont encore besoin d'information, d'après la fonctionnaire de la CNAM rencontrée : « *Quand l'une d'entre elles vient nous voir on fait un effort spéciale pour lui expliquer... la sensibilisation ne fait pas partie de nos compétences ... Il faut beaucoup de patience avec elles. Des fois elle veut une dérogation ou renouveler un carnet et elle habite loin et elle doit se précipiter pour le transport. Pour elle, son enfant est malade et arrive avec 100 DT pour verser un trimestre. Elle pense qu'elle peut prendre son carnet tout de suite. Non, il se peut qu'elle a des dettes qui puissent arriver a 3000 DT de 2 ou 3 ans. On doit lui expliquer qu'elle puisse payer sa dette petit à petit. Si on lui lance brusquement qu'elle a une dette de 3000 DT par exemple, ça va la choquer et la décourager et elle ne retourne plus. L'homme rural est relativement mieux informé car il bouge, il vient à la ville plus souvent pour d'autres choses, il entend parler des choses, chaque jour il est en contact avec les gens* ».

## 2. L'Accès aux ressources vu par les témoins privilégiés

### 2.1 Un cadre normatif non discriminatoire

La majorité des témoins privilégiés interviewés affirme que la loi tunisienne en matière de genre n'est pas discriminatoire mais c'est un problème d'effectivité. La plus part d'entre eux ont affirmé être en accord et sans réserve avec les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes en milieu rural.

*«Le cadre existe bien que c'est pas suffisant. Il suffit de l'appliquer ... la présence des femmes dans les postes de décision ... c'est la volonté politique qui manque » (UTAP Zarzis).*

*«Le problème est que la société ne suive pas la volonté de la femme car il n'y a pas de structure » (SMSA Zarzis).*

### 2.2 Stratégies et programmes en faveur des femmes rurales

L'ensemble des témoins privilégiés ont laissé entendre qu'il n'y a pas une stratégie claire au profit des femmes rurales. En effet, le rapport du Bureau pour l'Afrique du Nord de l'UNECA (Commission Economique pour l'Afrique) publié en 2014, a pointé du doigt l'absence d'une stratégie pour améliorer les conditions des femmes rurales : *« Dans la stratégie nationale d'emploi aucun chapitre n'est réservé à la femme rurale. Juste des mesures à mettre en œuvre dans le cadre de ses plans d'action et qui portent uniquement sur la formation. Les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural font partie de programmes nationaux ou sectoriels : stratégie de développement économique et social 2012-2016, projets de développement intégrés, programmes de vulgarisation en faveur des femmes rurales etc. appuyés par de nombreux bailleurs de fonds internationaux ».*

Le Ministère de la femme, dans le cadre de la stratégie de lutte contre les violences à l'égard des femmes, a effectué une analyse exhaustive de la situation de la femme rurale et a évalué quantitativement son accès aux divers services. Ce Ministère a lancé un projet encourageant des projets féminins, au soutien des femmes artisanes et à l'appui des groupements féminins ruraux, en renforçant leur vocation économique (*Rapport MFPE Janvier 2013*). Une expérience pilote de vulgarisation au profit des femmes rurales visant l'intégration dans le processus socio-économique a été mise en place depuis 1992/93; elle touche 10 gouvernorats et va être généralisée sur les 24 gouvernorats du Pays.

La directrice de la CTV rencontrée, affirme l'existence d'une structure qui met en œuvre un programme auprès des femmes rurales.

*« oui ça existe ... au sein de l'administration, on a une coordination régionale des activités orientées vers la femme rurale à travers des activités annuelles y compris la formation, la vulgarisation, des visites, une coordination avec quelques projets qui se mettent en œuvre dans la région ».* Néanmoins, elle souligne que *« c'est les programmes orientés vers la femme rurale et qui lui sont spécifiques, qui manquent un peu, vue que la femme rurale n'est plus celle que nous connaissons ».*

Les initiatives entreprises sur le territoire consacrent et reproduisent plutôt une « approche ménage » et le témoignage d'une SMSA de Zarzis confirme notre constat *« Nous intervenons surtout auprès des familles (2000 ménages). on n'a pas ciblé la femme de manière particulière c'est les hommes aussi »*, aussi les informations fournies par le responsable de l'UTAP Ajim parlent de *« 200/1000 en tant qu'adhérentes et 1/11 dans le conseil d'administration »*, ce qui a pour conséquence un manque de prise de parole et de représentation dans l'élaboration des politiques et le développement des programmes.

Les témoins privilégiés rencontrés, ont attribué la responsabilité du renforcement du rôle de la femme rurale à certains ministères tantôt en premier rang tantôt en second rang, tout dépend de la position de l'appartenance de l'acteur territorial. La plus grande responsabilité en matière d'accès aux ressources sociales incombe *« au Ministère des Affaires Sociales vue que c'est le Ministère qui approche les problèmes sociaux (carnet blanc, ou carnet à tarif réduit etc.). Au sein du dit Ministère on dispose des assistantes sociales qui connaissent les réalités de tous les ménages. C'est la compétence même de ce Ministère »* nous dit le représentant de l'UGTT Médenine interviewé.



## 2.3 Une tradition de travail concerté et coordonné à renforcer et à institutionnaliser

Les témoins privilégiés témoignent d'une pratique de travail concerté et coordonné pour traiter certaines questions sur le territoire. Ils estiment qu'il est impératif de collaborer et de coopérer avec l'ensemble des acteurs compétents y compris les organisations de la société civile. « *De manière générale quand les OSC nous invitent, nous collaborons ... l'essentiel que l'objectif soit le travail commun et non pour des fins politiques et que celui qui nous invite soit crédible* » (représentant de l'UGTT).

Les formes de collaboration «formelles» se faisaient et se font encore entre les organisations et les institutions. «*D'habitude nous collaborons avec des instances étatiques tel que le bureau d'emploi, l'inspection de travail, les affaires sociales. Avec les autres, on participe à titre consultatif en donnant un avis ou une suggestion*» (représentant de l'UGTT).

## 2.4 Un travail reconnu socialement

La majorité des femmes rurales rencontrées sont à la fois collectrices, artisanes et éleveuse qui, pour assurer un revenu digne tout au long de l'année, se partagent entre plusieurs rôles et activités. Pour compléter le revenu principal de la collecte des palourdes, elles cherchent quelques journées à droite et à gauche dans des chantiers « hadhair » de ménage dans des hôtels, des municipalités, des délégations, ou encore des « traiteuses » pendant l'été pour les mariages.

*«En dehors de la période de collecte, avoir un revenu devient difficile ... pour combler les 3 mois de l'été j'étais voir le délégué pour des travaux de ménage dans des hôtels, des municipalités, des délégations ... rien ... sinon on cherche à faire les traiteuses pour les mariages».*

L'un des facteurs principaux qui fait que les femmes aient un bas niveau de revenu, même si elles effectuent plusieurs activités, est la discrimination salariale par rapport aux hommes. Selon une enquête récente effectuée par l'ATFD sur un échantillon de 200 femmes rurales, 90% des femmes perçoivent un salaire journalier compris entre 10 et 15 dinars, soit un salaire mensuel ne dépassant pas 280 dinars, alors que plus de 55% des hommes perçoivent un salaire journalier supérieur à 15 dinars<sup>7</sup>. Selon l'article 83 du Code du travail, la durée journalière de travail ne doit pas excéder 8 heures par jour, sauf exception autorisée par l'inspection du travail, alors que le travail agricole des femmes dépasse souvent cette durée pour atteindre les 12 heures. Peu d'entre elles bénéficient d'un jour de repos par semaine. Selon l'enquête précitée, 73,7% travaillent sans contrat et donc sans couverture sociale.

L'apport des femmes au sein des ménages est malgré tout reconnu socialement. Tous les acteurs du territoire interviewés reconnaissent le rôle de la femme rurale dans les travaux domestiques d'entretiens et de soins, sa participation intense au travail agricole et sa pleine contribution au revenu familial. Ils estiment qu'il est nécessaire de rendre son rôle plus visible.

*« La charge sociale demeure trop lourde commençant par la procuration, le soin des enfants etc. par ce qu'en milieu rural les conditions de vie sont rudes ... la question qui se pose M. doit -il payer sa femme? Le temps consacré par les femmes rurales aux travaux domestiques est plus élevé que celles vivant en milieu urbain »* (représentant de l'UGTT).

*«C'est la femme qui prend toujours le devant de la scène pour aborder les difficultés et résoudre les problèmes »* (un autre représentant de l'UGTT).

*«La femme travaille partout mais son rôle n'est pas trop visible, car c'est les hommes qui prennent le budget. L'apport des femmes doit devenir visible ... au sein des ménages c'est les femmes qui s'occupent de l'agriculture ... ce sont elles qui emmènent le vétérinaire aux cheptels dans 90% des cas ... pendant la saison de la cueillette des olives on trouve plutôt les femmes sur les escabeaux ...»* (UTAP Zarzis).

La question de l'intégration des femmes en milieu rural dans le développement est perçue comme une question principalement « *sociale qui engendre par la suite l'économique et le politique ... même si elles ne font pas un travail rémunéré, 80% d'entre elles s'occupent à domicile de la petite exploitation, du cheptel, se chargent des enfants et de l'ensemble des questions liées à la gestion du foyer ..la dite charge est énorme* » (représentant de l'UGTT). « *La question est une question de citoyenneté et de mentalité. Il faut sensibiliser l'homme en milieu rural également* » estime un représentant de l'UGTT.

---

<sup>7</sup> Enquête sur les conditions de travail des femmes en milieu rural, observatoire Asma Fanni pour l'égalité des chances et la citoyenneté des femmes, ATFD, 2014

L'apport des femmes, leurs capacités au travail, notamment dans des postes de gestion, et leur intérêt à travailler et donc à jouer un rôle de sujet social actif, sont bien reconnues dans la vision offerte par le représentant du SMSA de Zarzis, qui dans deux passages de son entretien affirme : « *Ici la femme produit plus que les hommes ... ça dépend de ce qu'elle produit ... ici à Zarzis l'émancipation féminine est plus visible. Dans notre SMSA on a embauché quatre hommes et une secrétaire avec une autre fille ... on a licencié deux hommes et on a maintenu la fille car plus compétente ... dans notre SMSA nouvellement créée (2014), sur les 9 membres du conseil administratif on a 0 femme, mais la gestionnaire est une femme. Les adhérentes sont au nombre de 10 contre 110 hommes* ». Et encore : « *En général, les femmes sont intéressées à travailler. Ça leur manque l'encadrement en premier lieu, plus les opportunités. La volonté pour travailler est féminine plus que l'homme ... la solution c'est des petits projets individuels (auto emploi) par exemple à Médenine il y a une société qui fait l'élevage de cailles seulement pour les femmes* ».

La coordinatrice de la CTV, par contre, estime que « *la question de l'égalité d'accès aux ressources est un faux problème ...* » considérant que les conditions de vie et de travail en milieu rural sont rudes pour les hommes et les femmes. Certes que le secteur agricole reste peu développé et ce déficit de développement atteint les conditions de travail des hommes comme des femmes. Cependant, les femmes sont victimes, en plus de la discrimination liée à leur environnement, de discriminations dues au fait qu'elles sont des femmes.

Il est nécessaire de renforcer les capacités des parties prenantes issues du gouvernorat afin de comprendre et de traiter la problématique hommes-femmes concernant l'accès aux ressources et leur contrôle.

Même si le rôle des femmes en milieu rural est reconnu socialement, il reste encore insuffisamment considéré dans les politiques de développement nationales et régionales : les investissements sur leur capacité et sur leur potentiel demeure faible et ne semble pas les soutenir de manière efficace. Les priorités d'investissement, selon les femmes tournent autour de la question du transport, de l'école, du dispensaire, de l'eau (coupure l'été), des garderies scolaires, des sujets très importants pour elles, au-delà de la formation et de l'accès à des activités économiques.

Les taux d'investissement publics en agriculture ont stagné ou baissé au cours des trois dernières décennies ( 8,4 % en 2007 contre 13,7 % en 1999). Cela reflète une volonté de désengagement de l'État, conformément à l'esprit général de l'ajustement structurel mis en œuvre au début des années 80. Les investissements privés dans le secteur de l'agriculture et de la pêche approuvés par l'APIA, par contre, ont progressé de 2,8% à fin novembre 2015 pour atteindre 480,9 millions de dinars contre 467,6 millions de dinars à la même date en 2014. La pêche a enregistré une hausse de 22,8% des investissements à 24,6 millions de dinars contre 30,2 millions de dinars à fin novembre 2014 (APIA 06.01.2016).

## **2.5 Manque de capacité de négociation sur le marché d'emploi**

Son manque de capacité de négociation l'empêche d'accéder à des revenus meilleurs et la maintienne dans des conditions de travail discriminées.

« *La femme accepte n'importe quel salaire même 100 DT disant « rabbi yekhlef » peut être c'est dans sa nature* » (représentant de l'UGTT).

« *Les délégations (niyabet) dans l'enseignement primaire et secondaires durant les 2 dernières années, sont majoritairement féminines car ce sont elles qui ont accepté de prendre 120 DT alors que les hommes l'ont refusé ... dans sa tête ce n'est pas de sa responsabilité d'entretenir la famille. Un homme qui doit entretenir une famille n'accepterait jamais un salaire pareil* » (représentant de l'UGTT).

Les femmes constituent une main d'œuvre particulièrement recherchée par les employeurs dans le secteur agricole et de la pêche côtière et cela pour différentes raisons : main d'œuvre docile, peu exigeante puisque acceptant un travail saisonnier et une faible rémunération (les travailleuses rurales gagneraient parfois jusqu'à deux fois moins que les hommes pour le même travail)<sup>8</sup> contrairement à la législation en vigueur. Il convient de préciser qu'elles se trouvent, souvent, dans une situation d'extrême pauvreté et n'ont parfois pas d'autres solutions que d'accepter les conditions de travail les plus indignes pour survivre mais il se trouve, surtout, que le respect de la loi n'est pas la priorité pour leurs employeurs. Il est à noter que l'absence des structures syndicales dans le secteur agricole saisonnier et informel, qui pourrait garantir la défense des droits professionnels des femmes, peut expliquer en partie cette position.

---

<sup>8</sup> Etude exploratoire sur la traite des personnes, 2013 de l'Union générale des travailleurs Tunisiens

L'âge constitue, pour certains témoins privilégiés, un facteur influant sur les capacités et les attitudes de négociation : « *Les femmes qui dépassent les 45 ans, souvent cassent ou n'aille pas dans des mouvements de contestations telles les grèves pour mieux négocier les conditions de travail et les prix ... les samsara se partagent les régions et les territoires en utilisant des manipulations pour leur acheter les palourdes aux prix les plus bas ... pour les prix, elles n'ont pas des capacités de négociation* » (UTAP Zarzis).

Les femmes plus âgées semblent avoir moins d'espoir de changer et ont plutôt la tendance à accepter, tandis que les jeunes femmes rurales sont porteuses d'idées de projet et d'espoir de changer.

Les jeunes femmes rurales peuvent être de réelles moteurs de transformation rurale car elles sont plus ouvertes à la technologie et à l'innovation, sont pleines d'énergie, de rêves et d'enthousiasme, et peuvent de ce fait revitaliser leurs communautés.

### 3. L'accès à l'emploi et à l'emploi indépendant

#### 3.1 Motivation de la quête d'emploi

La quête des femmes et filles rurales de l'emploi semble animée par trois grandes motivations. Celles d'El Grine sont poussées surtout par la nécessité, comme le dit fort un témoignage de l'une d'entre elles « *Le chômage nous a consommé (kletna lebtala)* ». Celles de Zarzis, dont la majorité, semble préférer ne pas travailler, sinon dans des cas de besoin accentué. L'analyse des discussions des groupes montre que certaines ont du entrer ou sont revenues sur le marché du travail pour faire face à un changement de situation, suite à laquelle elles se sont senties démunies « *...après mon père est décédé suite à un cancer ... ma mère prenait une aide sociale elle n'a pas de pension ... mes frères sont plus petits que moi, ma grande sœur s'est mariée ... j'ai senti que je devais assumer moi-même la responsabilité et j'ai mis ma vie entre parenthèse ...* ».

« *je me suis mariée, j'ai eu un enfant ... mon mari s'est éloigné ... maintenant je suis chez ma famille ... je voudrait travailler pour entretenir mon enfant* » (Jeune femme, Zarzis).

« *Mon mari est décédé lors d'un accident de travail alors que mon enfant avait 3 ans. Je suis pas restée longtemps chez ma belle famille et je suis retournée chez ma famille, c'est ma famille qui m'entretienne avec mon enfant ... une jeune maman avec un enfant à charge devrait avoir la priorité d'embauche* ».

« *Les filles ici quittent l'école pour se marier, après elles se heurtent aux murs et retournent à chercher des activités économiques ...* ».

Répondre à une attente marquée des jeunes hommes qui cherchent des unions matrimoniales plutôt avec des filles qui disposent d'un revenu semble constituer une autre motivation de s'activer sur le marché d'emploi : « *Si t'as un diplôme et un bon revenu on ne cherchera ni tes origines ni ton histoire ...* » (artisane).

Quand il s'agit d'explorer un auto-emploi, les familles se montrent plus dissuasives. Elle ont déclaré que leurs familles considèrent l'emploi, pour son propre compte, une aventure incertaine et risquée : « *à peine une fille envisage de lancer un projet toute la tribu la décourage. On commence à te dire, à commencer par ma famille, que c'est difficile, que ça ne va pas aboutir ... on te dit vaut mieux que tu restes avec ton salaire actuel qui est un clou dans le mur c'est plus sécurisé (chahritek mosmer fi hit) alors que ce clou dans le mur n'est que 200 DT ... c'est aux filles de se battre et lancer les défis* » (jeune fille, Zarzis).

Malgré ces difficultés et le contexte familial et social souvent contraires, les femmes rurales trouvent dans l'emploi une source d'autonomisation et une occasion de liberté. Les études montrent que « *Les femmes rurales rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder à un emploi, liées aux responsabilités familiales (selon 47% des femmes) mais aussi par ordre d'importance : l'interdiction de la famille, le manque de formation et les problèmes de transport* ». Le travail indépendant intéresse les deux sexes, mais pour les femmes c'est le travail à domicile, compte tenu de leurs contraintes et des distances<sup>9</sup>.

#### 3.2 Des conditions de travail particulièrement pénibles

Les conditions de travail des femmes rurales se montrent, dans la plupart des cas, pénibles, sans sécurité et non décentes. Les conditions sont largement contestées par les collectrices des deux territoires d'Ajim et d'El Grine. La rémunération est jugée faible par beaucoup d'entre elles vue que les opérations culturales des palourdes sont particulièrement pénibles et pouvant présenter des risques sanitaires (douleurs dorsales, des problèmes dermatologiques, des problèmes de poumons et d'arthroses).

« *On part à 7h du matin et on rentre à 14h et ça dépend du temps quand il fait froid souvent on y va pas. Chaque jour à son profit et ça varie entre 5DT et 10DT y comprend le coût de transport (1DT/jour) durant 4 mois. Courbée toute la journée avec un faucillon et des fois on trouve pas de palourdes surtout pour celles qui ne savent pas trop le faire. Le revenu ce n'est pas grand-chose ça sert au moins pour les dépenses propres de la femme ou de la fille* ».

---

<sup>9</sup> Recherche sur la situation des femmes en milieu rural tunisien et leur accès aux services MAFF/AECID

La majorité des collectrices estiment qu'elles exercent un travail dangereux pour leur santé notamment pour celles qui ont passé une vie à le faire. La plus part d'entre elles souffrent des problèmes de santé tel qu'aux reins, l'arthrose liés principalement au travail sans bottes ni cuissardes mais aussi des problèmes dermatologiques dus aux coups de soleil.

« Depuis la 6 année que je fais la collecte ... les problèmes de poumons m'ont abattu ... on nous a fait venir à des réunions et on nous a incité à faire le carnet de soins ... on doit verser 400 DT par an pour y faire » (Y. collectrice).

« La nuit je ne dors pas à cause de l'arthrose ... aucun prix des palourdes ne peut compenser notre santé que nous laissons durant les campagnes » (collectrice).

En effet, la collecte des palourdes est une activité saisonnière qui s'étend du 15 Octobre au 15 Mai de chaque année. Elle est pratiquée uniquement lors des marées de vive eaux ce qui fait de cette activité un emploi saisonnier avec des pointes de production durant les fêtes de Noël et Pâque. En effet, ce produit destiné à plus de 90% à l'exportation, est très demandé à cette époque de l'année.<sup>10</sup>

La quantité de palourdes collectée par jour et par personne ne dépasse que très rarement les 3 kg et se situe plutôt en moyenne entre 2 et 2,5 kg avec un prix moyen de 2 à 2,5 DT/kg qui peuvent atteindre les 5 DT pour Noël et la Pâque. Toutes les ramasseuses considèrent le prix de vente trop bas et non compensateur de leur effort. La majorité d'entre déploient la pénibilité du travail de collecte. Seules 20% ont un permis de pêche. Les horaires continués, le contact avec l'eau froide sans équipements appropriés sont une atteinte à la santé souvent emmenant les collectrices à des maladies professionnelles affectant surtout les poumons et la gorge.

Pour se rendre sur les lieux de travail, elles doivent emprunter un moyen de transport payant et qui, pour la plupart, ne respectent pas les règles minimales de sécurité du transport routier. Dans le cas d'accidents elles n'ont pas la garantie de recevoir les soins nécessaires : « Nous montons dans la camionnette entassées les unes contre les autres afin de transporter le maximum de femmes ». L'accès à la cote est pénible surtout en hiver. Les collectrices d'El Grine parcourent de 1 à 3 Km pour ce rendre sur les lieux de travail, d'autres venant de El Gosba, Amra et autres localités parcourent plus 5 Km.

### 3.3 Perception des opportunités d'emploi sur le territoire

L'une des ressources les plus importantes repérées sur le territoire lors du Diagnostic, est la motivation des femmes rurales à s'engager sur des projets de développement. Lors de l'ensemble des discussions de groupes, elles ont exprimé l'idée de s'investir sur des activités en y identifiant divers typologies.

**L'agriculture** est retenue par la majorité des femmes, d'El Grine et de Zarzis notamment, comme une opportunité du premier rang. Elles ont montré un grand intérêt pour l'élevage ovin, caprin, volailles notamment, en excluant l'élevage bovin considéré parmi « les grands projets » dont « seuls les hommes puissent les assurer » et puis « l'accès aux crédits pour pouvoir développer de tels projets » semblent inévitables selon elles. Elles estiment que « avec ce type de cheptel il n' y a pas de problème de commercialisation ... surtout quand le temps est favorable car le coût du pâturage se réduit ... de cela on peut manger et dépenser et même si on gagne pas, on assure le remboursement du prêt si jamais on fait recours à un crédit ». L'élevage « soft » est perçu comme une activité féminine dont certaines disent disposer « suffisamment de connaissance » mais aussi une activité pour celles peu ou pas diplômées.

« Ici à El Grine on a ou la mer ou l'agriculture notamment l'élevage ... c'est ça les métiers de la femme rurale ... surtout pour celles qui n'ont pas de diplômes ou de certificats ».

« Mois personnellement j'adore le monde de l'agriculture ... l'élevage est l'activité la plus appropriée ici car il y a l'eau et on a de grandes surfaces » (jeune maman Zarzis).

Le travail agricole est considérée « une richesse absolue (el fleha kolha rezk) ». L'autonomie et la liberté sont des aspects très appréciés par les femmes « même le temps est mieux organisé ... ».

Les femmes déclarent cette préférence pour l'élevage « soft » car il semble qu'avec ce type de cheptel, elles génèrent des revenus dans des temps plus courts lui permettant de couvrir les charges de l'AGR et pas seulement « Je vend les œufs pour acheter le pâturage pour les volailles ... et puis on mange de cela ».

---

<sup>10</sup> Etude par Abdel Bouslama pour le compte de la Fédération Tunisienne de l'Environnement et du Développement (FTED)

**La culture irriguée, la culture sous serre et l'implantation des fleurs** sont repérées par une minorité des femmes rencontrées, notamment d'Ajim. Celles d'El Grine ont proposé l'exploitation en mode collectif d'un « *petit réservoir (khasane) d'eau pour des cultures en serres et des conduites d'élevages* ».

Les opportunités repérées par les femmes sont appropriées, dans leur grandes parties, à leur contexte. En effet, les données disponibles parlent de deux principales spéculations agricoles à Médenine à savoir l'oléiculture (188 250 ha, 3 millions de pieds) et l'élevage (330 000 têtes ovines et caprines et 19 000 camélidés et 800 bovins). Quant à l'agriculture irriguée, elle est assez marginale dans le gouvernorat (400 ha). Compte tenu de la faiblesse des ressources en eau souterraine, le secteur agricole est peu compétitif et sa productivité est faible et aléatoire. Sur le plan agroécologique, le gouvernorat fait face à plusieurs menaces : la raréfaction et la salinisation des ressources en eau, la dégradation des parcours, l'érosion des sols. En effet, 80% de la superficie totale de la région sont, désormais, sensibles à la désertification et 38% sont des zones très sensibles. L'eau est une ressource rare dans la région qui subit une surexploitation généralisée (120% pour les nappes phréatiques) et une gestion non durable de cette ressource. Par ailleurs, la salinité est le caractère dominant de la qualité des eaux des nappes profondes du gouvernorat (PREDD du gouvernorat de Medenine 2014).

La faisabilité technique, la viabilité économique et les impacts sociaux et environnementaux doivent être nécessairement vérifiées dans un esprit de durabilité avant de lancer toute action de création, de développement et d'appui aux Activités Génératrices de Revenu ou de micro-entrepreneuriat.

**La collecte des palourdes** représente pour elles une source principale de revenu, voir une source de vie « *nous, sans la mer on ne peut pas vivre* ». Cette pêche ancestrale a procuré et procure encore aux habitants de ces régions déshéritées du territoire un emploi même si « *le travail à la mer est dure dure (moteb moteb)* ». Il semble que c'est le destin des générations de femmes successives « *nous la nouvelle génération en dehors de la collecte des palourdes on a rien appris* » (collectrice El Grine).

*« la mer représente tout pour nous ... même si la production connaît un fléchissement ces dernières années, mais auparavant on vivait bien de la collecte des palourdes. Si seulement la collecte revienne abondante comme auparavant on vivra bien de cela. L'essentiel qu'on nous améliore les conditions de la collecte et du revenu ... qu'on nous forme en ramondage de filets et ainsi nous éradiquerons la pauvreté (ydiroulna echbek, yaalmouna ratk echbek nekdhou alih el fakr) »* (collectrice).

En effet, le secteur de la pêche à Medenine est relativement important et assure en moyenne une production annuelle de 16 300 tonnes soit environ 17 % de la production nationale en produits de la mer (PREDD 2014 GIZ).

**L'artisanat** est perçue comme opportunité de second rang. Selon les interviewées, « *le marché local de l'artisanat est inondé par d'autres articles parvenant d'ailleurs ... une fille peut acheter n'importe quoi parvenant de Dubai par exemple et ça ne dure même pas 2 ans alors que l'habit traditionnel dure plus longtemps ... et c'est pas une question de moyens car les filles peuvent faire une Fouta à 500 DT ou à 1000 DT ...* ».

Heurtées à des « *difficultés de financement* » bien qu'elles estiment avoir « *plein de belles idées* ». Les « *commerçants refusant de prendre des fois les produits car pas trop perfectionnés à leur goûts* » les poussent à repenser la qualification de ce qu'elles produisent et à devoir prendre en considération les exigences du marché et les attentes des différents segments des consommateurs. Avec ça, les artisanes rencontrées semblent garder l'espoir en des jours meilleurs pour leur production « *Notre habit traditionnel revient en mode, et puis on a le tourisme donc y a une chance que ça se relance...* » tout en renforçant leurs capacité à utiliser les NTIC car elles estiment que « *la femme en milieu rural ne sait pas utiliser l'internet, l'internet pourrait l'aider à accéder à d'autres opportunités* » et chercher des créneaux pour une matière première à des prix à leur portée car « *la cherté de la matière première poussent les filles à utiliser des fils et des tissus de basse qualité* ». Elles « *aimeraient bien participer aux foire avec un fil de qualité* ».

A Medenine l'artisanat constitue une richesse importante du gouvernorat. La production de tapis et les articles tissés pourvoit près de 20% de la production nationale. Les exportations globales du gouvernorat pour les produits de l'artisanat sont évalués à près de 3,5 MDT en 2010 (ODC 2014). En 2012, l'artisanat représentait 4,6% du PIB tunisien. Le secteur occupe 11% de l'ensemble de la population active, dont 85% de femmes, et génère plus de 350 000 postes (5000 emploi/an) répartis sur l'ensemble du territoire.

**Le petit commerce** est repéré, en grande partie, par les jeunes femmes d'El Grine. Cette localité faisant partie de Sidi Makhoulf qui constitue la délégation la plus défavorisée du gouvernorat, souffre d'un grand manque d'infrastructure, notamment le transport, mais aussi des services de base.

Espérant se faire rapprocher les services de bases de leur lieux d'habitation et éviter la corvée de faire des kilomètres en dehors du village pour l'acquisition des choses de premières nécessités et les avoir à proximité,

*« notre grande aspiration est de lancer ici dans le village, chacune dans sa spécialisation, un complexe de services intégrés contenant un bain maure, un atelier de couture, un salon de coiffure, un centre d'esthétique, une pâtisserie, une parfumerie et une supérette pour produits alimentaires ... pour éviter aux mariées du village et leurs familles et copines de devoir aller à Sidi Makhoulf avec des conditions de transport pénibles, notamment l'été, et éviter qu'on rentre pleines de poussières et toutes suées ... même en dehors des saisons de mariages, qu'on a envie de se faire belles il faut se déplacer à la délégation voisine ».*

*« Ici on a une seule épicerie, on a même pas de poste de police pour nous protéger. L'autre jour quelqu'un a poursuivi la maman de H. cherchant à l'enlever, alors qu'elle était faire une piqûre au dispensaire. La Poste est à la délégation de Sidi Makhoulf et non ici. On a un seul bus scolaire, pas de lycée, pas de garderie scolaire, pas de service d'urgence, un seul dispensaire avec une sage femme et un médecin généraliste une fois par semaine ».*

**Le tourisme touché par la crise sécuritaire** et les femmes invoquent un état général de crise due au contexte socio-politique post-révolution. Le tourisme est marqué par une atmosphère d'insécurité qui a eu des retombées immédiates sur d'autres opportunités pour les femmes, comme témoigne une jeune d'entre elles *« Je voulais trouver un travail avec mon certificat ... beaucoup d'hôtels ont fermé suite à l'attentat de Sousse. J'ai tenté auprès des pâtisseries, rien ... la crise touche tout le monde (Eddenya kesda ala ennas el koll) ».*

### 3.4 Les opportunités en dehors du territoire

Des opportunités économiques et d'emploi en dehors des territoires du diagnostic sont repérées par les femmes rencontrées soit au niveau du gouvernorat de Medenine, soit dans les gouvernorats avoisinants, d'autres, par contre, sont sur la capitale ou de grandes villes là où certains produits sont mieux valorisés ou la commercialisation est plus sûre. Il faut noter que les femmes rurales rencontrées ont témoigné la capacité de se projeter au-delà de leur territoire et de penser à des projet et à des opportunités. Cette attitude constitue une ressource importante pour elles mêmes et pour le territoire aussi. Les institutions et les groupements d'intérêts doivent considérer ces ressources dans leurs politiques, stratégies et interventions.

*« On entend parler d'autres projets à Médenine (couture), à Gabes (ton, sardine), à Zarzis (ton), à Ben Guerdane. Mais je suis en quête de travaille et j'ai entendu parler de ces 2 opportunités, mais ma famille ne me laisse pas travailler en dehors du gouvernorat ».*

*« Pour commercialiser notre artisanat les marchés de Gabes, de Djerba ... les grands foires d'El Kram, de Douz seraient intéressants ... » (artisane).*

Les femmes n'arrivent pas à saisir et à tirer profit de ces opportunités. Ce qui limitent leur choix et leurs perspectives. Ce témoignage résume une série de facteurs freinants.

*« C'est pas une question de salaire mais c'est les familles qui veulent pas que nous sortons, la majorité préfèrent que leur filles travaillent plutôt à proximité et non loin, à Sidi Makhoulf ou à Medenine c'est possible car il y a le transport. Si on sort vers 6h on peut en trouver sinon on doit attendre 10h. Il y a pas de fréquences de transport, nous sommes conditionnées par le transport et sa fréquence. Celles qui saisissent des opportunités en dehors du territoire se st ceux qui ont la famille ailleurs chez qui elles peuvent dormir, et puis pour se déplacer on doit payer le transport, il restera rien du salaire ».*

La ville de Médenine qui est perçue par les femmes comme «une métropole » qui concentre les principaux services administratifs régionaux créateurs de nombreux postes d'emploi administratifs et structurant l'espace et l'économie du gouvernorat, constitue une opportunité notamment pour celles diplômées. Il semble qu'une aspiration secrète ne cesse de les caresser quand elles confient *« Les femmes qui travaillent tout au long de l'année sont déclarées. Elles sont plutôt âgées ces femmes là, elles auront au moins une retraite ».*

Une forte disparité et inégalités économiques et sociales entre les trois territoires de l'étude est constatée. En effet, sur le plan de l'IDR de 2012, Sidi makhoulouf occupe le rang numéro 226 parmi les 264 délégations du pays, Ajim le rang 154 et Zarzis le rang numéro 102. sur les neuf que compte le gouvernorat, Sidi Makhoulouf se situe à l'avant dernier rang (avant Béni Khdech) (source MDRP, 2012).

### 3.5 Le regard qu'elle portent sur elles- mêmes

Les revenus que les femmes génèrent sont souvent utilisés pour compléter le revenu faible du chef du ménage, père qu'il soit ou mari, afin de subvenir aux besoins de la famille.

« *J'aide mon père volontairement car tout seul il s'en sort pas, mon père est un ouvrier de chantiers. Le revenu de la collecte part pour mes frères qui étudient, les animaux, la facture de l'électricité et de l'eau et des dépenses de premières nécessités* » (collectrice d'El Grine).

Certaines ont la charge d'entretenir toutes seules la famille en l'absence d'un père, avec un père malade, âgé ou en chômage. Elles avouent avec fierté : « *C'est moi qui assume la responsabilité de ma famille, je dois travailler pour subvenir à tout ce qui leur faut et je suis rassurée quand j'y arrive, jje sens qu'ils sont contents de moi (Nhess ahli radhine alia)* » (éleveuse d'El Grine); « *Nos parents sont âgés, moi et ma sœur nous entretenons la famille, mon père prie souvent pour nous, très fier de nous* ».

Il semble qu'elles se sentent en dette envers un père qui a peiné à pou les scolariser « *mon père a financé mes études espérant que je lui rende par la suite (karani ala assas bech nrajjalou). J'ai voulu trouver un travail mais j'y arrive pas en ce moment* ».

D'autres utilisent le revenu pour combler l'insuffisance du salaire du chef de ménage et pour pouvoir se procurer ce que le revenu de celui-ci ne permet pas « *mon revenu aide à finir d'équiper la maison, la cuisine* » (jeune femme Zarzis).

Ces petits revenus servent également à subvenir à leurs besoins personnels comme se procurer la vaisselle, les vêtements, bijoux in somme pour préparer son trousseau de mariage. « *A la fin de la cueillette des olives, mon père me donne entre 50 et 100 dt forfait pour m'encourager afin qu'il garantisse que l'année suivante je travaille avec lui. Je m'achète des vêtement et des articles pour mon trousseau* ».

« *Le revenu ce n'est pas grand-chose, ça sert au moins pour les dépenses propres de la femme ou de la fille* » ;

L'accès aux revenus propres est une source de satisfaction personnelle : « *Quand je travaille et je chaume pas ma morale est plutôt bien (tebda nafsiti metfarhda). Le travail est bel et bien (yfarhed) fait du bien* ».

« *La fille quand elle travaille, elle est fière d'elle même ... elle se voit meilleure que celle qui travaille pas ... a plus confiance en elle même* ».

Mais également un chemin d'émancipation et d'autonomisation. Elles cherchent à se réapproprier leur soi en tentant de comprendre leur monde pour ainsi donner un sens à leurs expériences. « *Quand je travaille pas je ne demande à personne, je suis habituée à ne demander à personne* » (jeune femme, Zarzis)

« *Nous les filles qui travaillons à la mer, chacune compte sur elle-même..rare ou on demande aux pères* ».

« *Hamdallah avec mon actuel revenu je me prends en charge pour ne pas être dépendante de ma famille* ».

Dans la plupart des travaux existants la vision homogénéisante et parfois "victimisante" de la femme rurale masque une variabilité de profil, de statuts, de projets et d'identités et tend donc à percevoir les femmes ouvrières à travers une position d'acteurs passifs.



### 3.6 Précarisées mais déterminées à s'autonomiser

La durée du travail, essentiellement saisonnier, la faible rémunération, la quasi absence des droits sociaux et la pénibilité des conditions du travail constituent autant de facteurs de précarité de l'emploi agricole des femmes dans les trois territoires du diagnostic.

*« J'ai 4 filles, divorcée, je paye un loyer, je travaille en tant que traiteur l'été. Je n'ai pas une patente. Je travaille à la maison, les clients viennent passer leur commandes. Ici on donne pas des avances et des fois on ne me paye pas, on se met d'accord pour 500 DT et après on me donne 250 avec arrogance, je fini par accepter car obligée. Je me laisse faire pour permettre à mes filles de continuer leur étude. Ici malgré tout on continue à fonctionner avec « la parole » et nous somme dans un contexte et une mentalité rurale et tu fais des concessions car on connaît ta mère, l'autre est un ami à la famille, l'autre est dans le besoin ... ».*

*« On nous a dit 30 et 25 par jour fixé par l'Etat (EL Hakem saar), à la fin on nous a payé 20 DT/jour ».*

*« J'ai travaillé deux semaines et j'ai arrêté. Au début on nous a dit qu'il y aura un homme avec nous, une fois sur le champs, c'était à nous femmes de tout faire, jusqu'à ce jour j'ai encore mal aux épaules ».*

En effet, la précarisation est un processus qui empêche l'accumulation qu'elle soit monétaire ou professionnelle. La précarisation sociale constitue un processus mettant les individus en situation de précarité et de maltraitance en les enfermant dans la pauvreté et la corvéabilité (Le blanc, 2006). Elle consiste donc en une déstructuration des droits sociaux, une exposition à la violence et une privation de l'accès à un minimum de capacitation et aux droits fondamentaux. Le salariat agricole saisonnier ne garantit pas, souvent, les droits socio-économiques de la femme ni le SMAG (13 dinars). Les femmes rurales constituent donc une réserve de main d'œuvre dans laquelle on peut puiser et une force de travail plus ou moins abondante en fonction des besoins de la campagne agricole.

Malgré la précarisation, le travail constitue pour les femmes rurales un moyen d'autonomisation et d'émancipation et d'amélioration de leur situation socio-économique, en leur permettant de répondre à leurs besoins, à ceux de leurs enfants sans passer par l'autorité de l'homme, enfin à s'affirmer en tant que sujets actifs dans la société. Les femmes rencontrées sont bien conscientes de cet aspect.

*« Quand je travaille et j'emmène un peu d'argent, les problèmes s'atténuent (Tonkess el machakel), quand y a pas de revenu, les problèmes et les tensions augmentent à la maison, c'est pas pareil quand je donne et je contribue et quand en revanche je demande. » (éleveuse).*

*« Je sors car j'ai de quoi me déplacer et me divertir ... vous voyez le travail de la femme ici est une liberté pour elle ... ça lui donne du courage, elle peut discuter au sein de la famille que ce soit avec le père, le mari ou le frère ... mais quand elle ne dispose de rien elle ne peut que se taire ( tnajem tetchajaa biha el khedma, tnajem tnakech biha ... » (éleveuse El Grine).*

### 3.7 Une mobilité contrôlée

Dans les 5 groupes de discussions, la majorité des femmes ont avoué que leur mobilité « est contrôlée par un père, un mari ou un frère » (femme d'El Grine). Ce contrôle se fait par le biais de plusieurs manières. Ce contrôle ne regarde pas seulement les jeunes filles vue que « Le célibat est perturbateur de l'ordre établi fondé sur la dépendance de la femme à l'homme » comme le dit la féministe Sana Ben Achour.

Elles s'aménagent pour contourner ce contrôle au moyen de solutions collectives. Avec des marges de manœuvre limitées, elles engagent une mobilité en petits groupes « S'il apprend que je vais à telle ou telle rencontre toute seule sans les autres filles, il me laisse pas faire ». Les motivations sont individuelles mais et avancent souvent, auprès de la famille, l'argument de vouloir accéder à un revenu ou le diversifier et ainsi subvenir aux besoins de la famille, pour arracher le «laisser sortir» et légitimer leur mobilité.

Il s'agit de l'une des stratégies de lutte pour échapper au contrôle social et négocier d'avantage de mobilité. Par ailleurs, elles se sentent beaucoup plus en insécurité dans l'espace rural que les hommes, du entre autre à l'état sécuritaire général du Pays qui a augmenté chez les femmes la peur d'être agressées. Cette peur risque de réduire leur mobilité et limiter leur manière d'investir l'espace public rural. Le travail agricole, notamment l'emploi salarié, devrait permettre aux femmes une mobilité territoriale et constituer une opportunité pour franchir le cadre familial et villageois. Il pourrait, selon Garnier et Guettat (2006), constituer au-delà de sa précarité générale, un moyen pour renforcer les capacités des femmes.

## 4. L'accès aux ressources productives

### 4.1 Un accès très faible

L'importance des responsabilités domestiques, la présence d'un contexte socioculturel lourd et la faiblesse des organismes d'appui en leur faveur, privent les femmes en milieu rural d'avoir un accès aux ressources matérielles et aussi non matérielles, telles que l'information, la formation et la vulgarisation. Elles représentent 43% de la population active et fournissent la plus grande partie de la production agricole. Or, les femmes ont un accès moindre que les hommes aux ressources productives. Les statistiques officielles ne sont pas récentes, mais permettent d'avoir un aperçu de la situation. Le tableau suivant montre cette faiblesse.

Tableau : indicateurs d'accès aux ressources

Indicateurs d'accès aux ressources	Chiffres	Pourcentage	Source
Part des femmes propriétaires de terre	33 000	6,4%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Part des femmes propriétaires de cheptel : Elevage bovin	4 570	5 ,9%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Elevage ovin	14 550	9 ,48%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Elevage caprin	6 900	4,2%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Cuniculture	670	3%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Apiculture	190	7%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Aviculture	14 830	11%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Part des femmes cheffes d'exploitation agricole	33 000	6 ,4%	Enquête structure 2005 MA
Part des femmes entrepreneures en milieu urbain et rural	3675	4,07%	APIA 2012
Part de propriétaires de logement seules	542 000	18,77%	Institut National de la Statistique (INS) 2009
Part de propriétaires de logement avec conjoints	886 800	30,71%	Institut National de la Statistique (INS) 2009

Source: Commission Economique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, 2014

La lecture de ces indicateurs est significative de l'accès très faible des femmes aux ressources de production, ce qui constitue un véritable obstacle pour l'accès aux ressources financières et leur contrôle et, donc, aux opportunités d'autonomisation des femmes rurales. Ceci alors que les femmes sont plus enthousiastes pour l'entrepreneuriat que leurs homologues masculins<sup>11</sup>.

Les résultats d'une enquête récente en Tunisie<sup>12</sup> (conduite sur 1000 ménages en milieu urbain et rural) montrent les inégalités dans l'accès au patrimoine : 68% des hommes possèdent un patrimoine individuel contre 28% des femmes. Concernant le contrôle de la ressource quand elle existe, l'enquête relève que : 41% des femmes ne gèrent pas de manière autonome l'héritage issu du père et 29% l'héritage issu de la mère.

A El Grine, les femmes propriétaires d'exploitation sont 12, tandis que bien 160 hommes sont des propriétaires jusqu'à 5 hectares ; les autres femmes, non propriétaires, sont 111 entre épouses d'agriculteurs et de pêcheurs et 200 ouvrières dans l'agriculture et la pêche<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> Mercy Corps : Évaluation du marché des services financiers et non-financiers du Sud de la Tunisie Les gouvernorats de Gafsa, Kasserine, et Médenine - Décembre 2011-Janvier 2012 Tunis, Tunisie

<sup>12</sup> Moez El Elj : Egalité dans l'héritage et autonomisation économique des femmes en Tunisie. Présentation au séminaire organisé par ADFM et AFTURD le 29 avril 2013. Enquête en cours de publication par le Collectif 95 Maghreb Egalité.

<sup>13</sup> Plan de développement de El Grine, BAFR, décembre 2014

## 4.2 L'accès à la propriété foncière

L'accès à la propriété est perçue comme un droit exclusivement masculin « *Des femmes propriétaires ça n'existe pas ici. C'est l'homme qui accède à la propriété, la femme se contente de travailler, elle fait la culture maraîchère, elle conduit l'élevage des poulets, des brebis, la brebis donne un bébé et elle vend l'agneau* ».

Lorsque la femme se marie, elle n'emporte avec elle aucun lopin de terre, aucune tête de bétail. Si son père est décédé elle a certes droit de réclamer son dû, en vertu de la loi. Mais la réalité est autre. Aussi légal que cela puisse être, réclamer sa part serait perçu comme une trahison par les membres de sa famille d'origine, en premier lieu par les frères qui sont légitimés à la propriété par la tradition : « *On garde le silence, on demande pas la part de l'héritage par crainte de perdre les liens avec les frères, si on la réclame on devient la mauvaise (khaiba) à leur yeux* ».

Certaines participantes aux groupes de discussions affirment avoir cédé leur part d'héritage à leurs frères lors du mariage, d'autres avouent qu'elles n'ont toujours pas réclamé leur part d'héritage et n'envisagent pas de le faire et les jeunes filles ont récité les attitudes et le silence de leur mère face à la question : « *Quand ma mère a eu besoin pour le mariage de mon frère, elle a informé son frère, elle lui a signé sur blanc pour éviter de discuter sa part de son héritage* » *« bech ma tetnakech maah »*.

Cette procédure et ces silences témoignent de la très forte influence qu'exerce toujours ce qu'appelle la sociologue Aziza Darghouth « la culture endogamique traditionnelle ». Dans le même sens, la sociologue, Ilhem Marzouki<sup>14</sup> affirme que « le fait que les femmes cèdent de leur propre gré leur part d'héritage au profit de leur frère, prouve bien que le statut de l'homme comme être supérieur reste toujours opérant malgré les changements que la société en général et la famille en particulier ont eu « à subir ».

Les statistiques récentes le confirment également. En effet, en milieu rural tunisien, « *la propriété d'un bien personnel (terre, logement, etc.) comme source de revenu est plus liée au statut de l'homme que de la femme (11,6% contre 2,3%). Cette dernière est défavorisée par la loi sur l'héritage et par les coutumes sociales* »<sup>15</sup>.

L'inégalité dans l'héritage est l'un des facteurs d'appauvrissement des femmes<sup>16</sup>. Elle est aussi l'une des causes de la faiblesse de l'entrepreneuriat agricole des femmes, faute de capital préalable. Mais elle est aussi l'une des causes de leur moindre accès au logement. L'introduction d'un régime facultatif des biens entre époux en 1998<sup>17</sup> n'a pas non plus permis de corriger cette inégalité, justement parce qu'il est facultatif et que les époux n'y songent pas. Les femmes rencontrées de Zarzis déclarent que « *les futures hommes choisissent la propriété séparée des biens. Et les filles ne peuvent parler à ce stade, car elles ont peiné pour trouver un mari* », souligne une femme de Zarzis avec un ton rigolo. Ceci conduit à ce que tous les biens immeubles acquis durant le mariage, « propres à l'usage familial » donc y compris le logement familial, soient souvent inscrits au nom du seul mari, ce qui laisse la femme sans logement en cas de divorce ou de décès en raison de sa part minime dans l'héritage de son mari.

Dans plusieurs cas elles gèrent la propriété quand l'homme est absent. L'un des témoins privilégiées interviewée confirme « *Ici à Zarzis la plus part des hommes sont à l'étranger, les transferts sont gérés par les femmes. Elles décident des oliviers, de l'élevage, elles recrutent les ouvriers, les payent* » (SMSA Zarzis).

Aujourd'hui, les femmes en milieu rural suggèrent des pratiques successorales « *Normalement les vieux avant qu'ils partent, ils partagent et laissent un testament ... même si ton père te laisse 50 pieds d'oliviers tu ne les prendras que quand tu deviennes trop vieille* » (femme d'El Grine)

---

<sup>14</sup> Colloque la non-discrimination à l'égard des femmes entre la convention de Copenhague et le discours identitaire janvier 1988

<sup>15</sup> Recherche sur la situation des femmes en milieu rural tunisien et leur accès aux services MAFF/AECID publiée en décembre 2013

<sup>16</sup> Egalité dans l'héritage et autonomie économique des femmes, cadre juridique, perceptions et pratiques sociales, les enjeux économiques, enquête: attitudes et comportements économiques, Collectif 95 Maghreb Egalité, AFTURD, ONU FEMMES, novembre 2014.

<sup>17</sup> Loi n°98-94 du 9 novembre 1998 relative au régime de la communauté des biens entre époux, JORT n°91 du 13 novembre 1998, annexée au Code du Statut Personnel.

### 4.3 L'accès à la propriété du logement

Les femmes rurales contribuent à la construction de la maison sans accéder, même pas, à une propriété conjointe. Les larmes au bout des mots, elles racontent combien ne pas avoir la propriété de la maison les blesse « *Moi, la maison, j'ai mis mon sang pour la construire. J'en ai mis un kg d'or que ma mère m'avait laissé ; le jour ou j'ai divorcé je me suis retrouvée sans rien* » (femme de Zarzis, 54 ans).

Il se trouve que la société tunisienne n'apprenne pas beaucoup à la femme de vouloir (désirer) acheter une maison mais plutôt de se marier avec un homme qui a une maison. Pour devenir propriétaire foncier il faut tout d'abord le vouloir. La société tunisienne semble souffrir encore des séquelles d'un partage stéréotypique des rôles entre femme et homme. Le constat est donc le suivant : l'homme investit dans l'immobilier, la femme dans le mobilier qui est une richesse fortement détériorable. En outre, la femme, qui aujourd'hui dans la plupart des cas travaille, n'hésite souvent pas à participer aux dépenses du ménage, cela se répercute sans doute sur tout projet d'épargne lui permettant d'acheter de parts successorales en matière de logement.

D'autre part, la femme mariée désireuse d'acquérir un immeuble ne peut, souvent pas, bénéficier des aides sociales (crédit spécifiques à des taux peu élevés prévus par l'Etat), puisque ceux-ci sont valables à raison d'un crédit par famille pour promouvoir l'accès de la famille à un logement, il suffit donc que le mari ait préalablement bénéficié de la subvention en cause, pour que la femme ne puisse plus en user.

### 4.4 L'accès limité aux matières premières et aux outils de production

Les femmes rencontrées déclarent avoir eu souvent du mal à se procurer les intrants de base – aliments pour bétail, fils et tissus, outils et matériels. Le manque des disponibilités fourragères est perçu comme la difficulté majeure dans l'activité de conduite d'un élevage ovin, caprin, apiculture, volailles. La faiblesse de l'électricité (220V) à El Hnancha par exemple rend difficile le fonctionnement de l'usine de pâturage conduite par des femmes. Le manque de médicament pour les ruches à Ajim, la cherté de la matière première de l'artisanat (fils et tissus) à El Grine constituent des facteurs qui réduisent la productivité et dégradent la qualité du produit artisanal local et l'éloigne des marchés intéressants.

*« La matière première est chère et n'est plus à notre portée ... les poules mettent beaucoup d'œufs mais au même temps elles mangent beaucoup ... ».*

*« Les prix élevés du matériel, de la matière première poussent les filles à utiliser des fils, des tissus avec une qualité moindre ... j'aimerais bien participer aux foires avec un fil de qualité »* (artisane).

Le matériel de travail et les outils de productions tel que les curés, les ruches, puits, faucillonx, seaux, machines à broderie, mesdi, fours etc. constituent également une difficulté pour les femmes voulant avoir un projet productif. La raréfaction de la ressource fourragère classique due à la dégradation des parcours sous l'effet conjugué des sécheresses successives, a laissé place aux concentrés destinés à la sauvegarde du troupeau à coût de plus en plus élevé.

A El Grine, le cheptel, ovins et caprins, est constitué d'environ 1290 têtes. La zone pastorale a connu, suite à une activité de surpâturage pendant des années de sécheresse, une détérioration des pâturages naturels et une faiblesse de la végétation. Le fourrage naturel, produit par la Imeda, fournit seulement environ 50% des besoins du troupeau, et pour éviter ce manque à gagner et pour couvrir les besoins du troupeau on a eu recours à des aliments complémentaires (orge, Sudairi, etc.) provenant de l'extérieur de la Imeda<sup>18</sup>.

Les prix de plus en plus exorbitants de la matière première et la désorganisation des chaînes d'approvisionnement semble dissuader une belle partie des artisanes rencontrées à continuer de s'investir dans ce domaine, persuadées du manque de perspectives. En effet, L'un des responsables de la filière confirme que « l'artisanat tunisien est affecté par certaines difficultés dans l'approvisionnement en matière première à des prix préférentiels ... le nouveau plan d'action repose également sur la "valorisation des matières premières locales, qui donnera une valeur ajoutée au produit artisanal ami de l'environnement et fortement demandé sur les marchés exportateurs<sup>19</sup> ».

<sup>18</sup> Plan de Développement Participatif 2015

<sup>19</sup> Sofien Tkaya, directeur général de l'ONAT juin 2012

## 4.5 L'accès aux financements

L'accès aux micro crédits est perçu comme une chose « *qui fait peur aux femmes* » car ne pouvant offrir de garanties personnelles en raison de l'absence de capitale propre, alors que lorsqu'elles y recourent elles sont plus régulières dans le remboursement des échéances (18,4% pour les femmes contre 9,9% des hommes<sup>20</sup>).

« *On nous demande un garant à salaire fixe pour que quand la femme ne paie pas, ils se font payer de son salaire* » (femme de Zarzis).

« *ENDA est comme tous les autres, ils demandent que quelqu'un se porte garant pour un crédit. Au début ils se montrent un peu dur et exigent beaucoup de conditions mais une fois tu deviens solvable il n'y a plus de problème* » (femme de Zarzis).

### L'accès à la micro finance : quelques indicateurs

Les différents acteurs en micro finance sont : les IMF comprenant les associations de micro-crédit - AMC, ENDA - InterArabe, les banques, essentiellement la BTS à travers le financement des AMC et la Poste. Les Groupements de Développement Agricole - GDAP octroient eux aussi des petits crédits aux femmes et aux hommes adhérents et constituent une exception quand à la question des garanties.

L'analyse de la littérature montre qu'en Tunisie l'accès des femmes au micro crédit en milieu rural est différent selon les deux acteurs principaux, les associations de microcrédit (AMC) et ENDA. Les femmes rurales bénéficiaires des micros crédits des AMC sont peu nombreuses, alors que celles bénéficiaires des crédits d'ENDA constituent 65% du total des bénéficiaires. La BTS quant à elle, déclare officiellement les jeunes chômeurs, en particulier les diplômés de l'université ou de la formation professionnelle, comme sa première clientèle sans exiger une garantie. La condition d'autofinancement pour les entreprises débutantes a été récemment annulée et le montant requis est fourni par la Société tunisienne de garanties (SOTUGAR).

Les AMC ont pour activité la gestion du microcrédit mais plusieurs, et notamment les quelques ONG créées avant la BTS, exercent aussi d'autres activités, telles que la formation professionnelle. La BTS assure leur refinancement (à taux zéro) et la couverture de certains coûts opérationnels via l'allocation de subventions de démarrage et par crédit octroyé. La BTS exige que 80% du montant des échéances échues soit remboursé.

**Enda-InterArabe** offre plusieurs produits financiers dont certains spécifiques adaptés au milieu rural : Mawilni (adapté aux besoins des entreprises), Solfa (AGR), Darna (amélioration du logement), crédit Bidaya (appui aux jeunes microentrepreneurs), Mawsam (prêt élevage et agriculture avec remboursements flexibles), Al Machia (prêt élevage), et Taalim (prêt formation). Le taux d'intérêt moyen varie entre 19 et 20% par an. Elle offre aussi des services d'appui « Business développement services » : formation, information, conseil, appui à la commercialisation, mise en réseau (organisation de foires, etc.), et développement humain (cercles de sensibilisation dans toutes les thématiques (telles que droits, élections) au profit des femmes.

### Les Banques

La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) est la seule banque réellement impliquée dans le financement de micro et petits projets, via deux types de financement : le *Financement indirect*, refinancement des AMC, évoqué plus haut, pour les crédits jusqu'à 5.000 TND. Le taux d'intérêt est de 5% annuel et les commissions s'élèvent à 2,5% par an. Ce sont tous des prêts individuels ; le *Financement direct*, crédits moyen-terme jusqu'à 100 000 TND (récemment augmenté). Ces prêts sont destinés aux porteurs de micro projets essentiellement en milieu urbain et plus particulièrement les diplômés chômeurs. Le taux d'intérêt est seulement 7% par an et les seules conditions sont : avoir un compte à la Poste et accepter que la BTS achète directement pour le ou la cliente les besoins d'équipement pour le projet (matériel, achat de vaches, etc.)<sup>21</sup>.

### La Poste Tunisienne

L'Office National des Postes (la Poste) joue un rôle crucial dans la diffusion de produits d'épargne, de par l'étendue de son réseau (1103 bureaux en 2011, dont 53% se situent dans les 14 gouvernorats identifiés comme prioritaires par le Ministère du développement régional), et des conditions tarifaires intéressantes.

On estime que le microcrédit touche début 2012 plus de **400 000 clients** actifs (205 000 pour ENDA, et environ 210 000 pour les AMC, les doublons étant possibles). Maintenant que le champ du microcrédit est élargi, la plupart des financements directs de la BTS pourraient y être intégrées, soit environ 70 000 clients actifs. Parmi 210548 clients des 15 AMC les plus importantes en 2010, 45% sont des femmes.

<sup>20</sup> Selon Profil genre Tunisie, 2013

<sup>21</sup> Entretien au représentant BTS

Comme les données nationales n'existent pas selon le milieu de résidence et le sexe, deux grands intervenants en MF ont été ciblés - la BTS et ENDA pour avoir des données désagrégées.

L'accès des femmes rurales au micro-crédit alloué par les AMC soutenues par la BTS est faible : seulement 26,4% des prêts sont attribués à des femmes. Les projets financés concernent surtout l'agriculture (73,5% des prêts), suivi par l'artisanat (12%). Les autres activités (commerce, petits métiers, etc.) varient entre 2 et 6%.

La part des femmes bénéficiaires du micro crédit d'ENDA en milieu rural en 2012, s'élevait à 39,1% contre 6,1% en 2005, ce qui montre qu'ENDA intervient de plus en plus en MR. Les femmes représentent 68,4% de sa clientèle en 2012 et 85,5% en 2005. Ces chiffres correspondent au principe adopté par ENDA dans sa stratégie : 2/3 des crédits pour les femmes.

Par contre, le montant des prêts accordés aux hommes est supérieur à celui accordé aux femmes (858DT pour les femmes contre 1092 DT pour les hommes en MR). Il en est de même pour le milieu urbain. Ainsi, les hommes sont beaucoup moins nombreux que les femmes, mais détiennent en valeur moyenne plus qu'elles. Ceci montre que les hommes ont plus de capacités et garanties pour des prêts plus élevés.

Tableau : accès des femmes aux crédits AMC

Nombre de prêts 1999 à 2012 Femmes	% femmes	Montant des prêts 1999 à 2012 Femmes	% femmes	Montant moyen en DT
155015	26,4%	142905	25,8	921

Source : Commission Economique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, 2014

### Micro-crédits pour quel usage ?

Les femmes rencontrées demandent un prêt surtout pour la consommation, pour affronter des urgences ou pour améliorer les conditions de vie (Aid, rentrée scolaire, peindre la maison etc). Les hommes c'est surtout pour l'investissement (barque, cheptel ovin, etc).

*« ça fait 4 ans que je prenne d'ENDA. Je paye à temps. J'ai pris trois crédits. Je prends les crédits pour le loyer. Je ne travaille pas avec, je le mets dans le compte pour affronter des urgences »*

*« Avec les 500 DT j'ai acheté la brebis et son pâturage et le petit qu'elle met au monde, il me servira pour l'Aid ... au moins qu'on nous donne 1500 ou 2000 DT pour un kabch ou 5 brebis comme ça la moitié on la dépense et la moitié on la rembourse ».*

En 2013, 59 collectrices d'Ajim ont accédé à un micro-crédit dont 40 pour financer des petits projets (confection couffins, tapis, couture) et 19 pour l'élevage ovin, contre 7 micro-crédits pour les pêcheurs de la zone, dont 5 pour acquisition des barques et 2 pour achat des moteurs hors bord, financés par le GDAP dans le cadre d'un projet de la coopération française.

L'AFD a donné à Enda un prêt de 2 M€ en 2013 sur une durée de 8 ans, qui devrait lui permettre de financer le développement de son activité dans le secteur rural. Plus spécifiquement le projet est destiné d'accroître le portefeuille du produit Mawssem dédié aux petits exploitants et de maintenir la part du portefeuille des Activités Génératrices de Revenus Agricoles (AGRA) à travers le produit Mechia (cheptel) au même niveau qu'en 2012 (président de Enda article sur l'Economiste maghrébin publié le 04/01/2016). Ceci représente une opportunité pour les petites agricultrices et éleveuses des zones du projet d'accéder au crédit de campagne pour faire face à leurs besoins en financement. Les jeunes diplômés qui peinent à trouver du travail en milieu urbain et qui pourraient, grâce à ces financements et à un soutien qualifiant, trouver une alternative et des opportunités dans des secteurs nouveaux telles que les technologies de l'information, les énergies renouvelables, les activités liées à l'écotourisme et à l'économie verte.

### Petits montants ne servant à rien

Les montants des crédits octroyés aux femmes sont considérés petits ne servant pas à générer une véritable activité économique et n'améliorent pas leurs conditions de vie. Il s'agit d'une autre forme de discrimination sociale qui limite les opportunités dont elles pourraient bénéficier, comme témoigné par des collectrices :

*«500 DT est le coût d'une seule brebis ... quand est ce que cette brebis va mettre des petits, qui grandissent pour que je puisse les vendre ? »*

*« Après tout 500 DT ne font rien, quand on a pris qu'il s'agit de ce montant, on n'a pas su quoi faire avec ».*

L'ONG Enda Inter-Arabe a lancé la société anonyme de micro-finance Enda Tamweel qui vient d'obtenir son agrément du ministère des finances (2016). Elle pourra servir ses clientes par des prêts plus importants, ainsi que par d'autres produits financiers tel que la micro-assurance, les transferts, le paiement par mobile et l'épargne. En plus des micro-prêts destinés aux activités génératrices de revenus, Enda Tamweel va pouvoir servir également les petites entreprises rurales ainsi que les start-ups lancés par des jeunes (président de Enda article sur l'Economiste maghrébin publié le 04/01/2016).

### **Risque d'être harcelées**

La peur d'être harcelées par les organismes de micro-crédit, de passer éventuellement pour celles peu respectueuses des engagements, peu solvables à l'intérieur de la famille mais aussi auprès de son entourage large, de porter « honte » au maris et ou aux enfants, de mettre en risque les « biens » de la famille qui seraient saisis en cas de problèmes, constituent une autre raison de leur prudence et du peu d'intérêt qu'elles portent pour les micro-crédits.

*« Enda donne à un intérêt élevé (on prend 1000 et on rembourse 1200). Chez Enda on ne t'attend même pas un jour. Une fois l'échéance est arrivée on te harcèle du matin au soir, et on te dise si tu payes pas on t'envoie un notaire, moi je n'ai pas pris de chez eu mais c'est ma sœur qu'il l'a fait. Des fois le projet ne roule pas ou la personne a d'autres échéances. Si tu rembourses pas à temps, il te donne plus ».*

*« Si tu payes pas, on t'envoie un huissier notaire ou une amende. Moi je connais une femmes qui n'a pas remboursé, on lui a envoyé un huissier notaire, ils l'ont arrêtée, quelqu'un est allé lui vendre ses bijoux pour qu'elle a pu rembourser ».*

Cette discrimination et ses difficultés sommées rendent l'accès des femmes aux crédits difficile et les maintiennent confinées dans des activités modestes à micros-revenus, bien que l'accès au financement n'est pas une finalité en soi, mais il constitue un moyen pour développer leurs activités et leur permettre d'investir de nouveaux domaines et de nouveaux marchés, si il est bien conçu et prenant en compte leurs spécificités.

### **Epargne**

L'intérêt à l'épargne est signalé par une grande partie. Néanmoins, entre leur aspirations d'épargner et leur capacité réelle de le faire, la faussée est bien grande.

*« On trouve pas de quoi épargner, ça part dans le transport et des choses essentielles. Avec 200 dt on peut pas épargner. Plutôt j'achète un article en or, ou trousseau (jhez) quand je travaillais »*

*« Mon père réserve, pour moi et ma sœur, chacune un agneau et, souvent, nous prenons l'argent une fois vendus. J'épargne rien car cet argent parte tout de suite, mon père, est d'une autre génération, il pense en nous donnant 100 DT comme si il nous a donné 1000 DT »*

*« C'est les mamans qui nous encourage à épargner, de ne pas tout donner aux pères et à la famille ».*

Les femmes ont fait remarquer leur incapacité à mettre de l'argent de côté et à accumuler des économies sur leur revenu actuel. Seuls quelques jeunes femmes ont déclaré qu'elles étaient familiarisées avec les comptes d'épargne dans les banques et à la Poste. La majorité d'entre elles ont dit qu'elles n'avaient pas d'épargne au moment de la rencontre.

*« J'en ai un à la banque mais il est presque vide (20dt). J'aimerais bien épargner un peu. Mais quant on lance un projet à partir de zéro, c'est difficile. Moi j'ai pris un petit crédit de l'ADDCI (matériel, contours) car j'ai fait la formation auprès d'eux »*

*« J'avais un carnet postal la période de la cueillette, j'ai retiré ce que j'ai épargné car j'en avais besoin ... maintenant je l'ai fermé ».*

Faut-il expliquer les enjeux de l'épargne aux femmes rurales tel que prévoir les dépenses à venir à savoir le financement des études des enfants, préparer leur retraite ou faire face à des imprévues d'ordre familiales.

## 5. Accès à la protection sociale

Les témoignages des femmes recueillis durant les discussions des groupes montrent que la plupart d'entre elles ne disposent pas de carnet de soin, seulement dans les cas du décès du père ou du mari, comme le témoigne une éleveuse d'El Grine «*J'ai un carnet blanc par ce que mes parents sont décédés*» sinon elles utilisent le carnet de la famille si celui là existe. Ce carnet familial, appelé par la population aussi «carnet de la pauvreté» est souvent octroyé par les affaires sociales pour les familles nécessiteuses ou sans chef de famille. Le carnet est ou « expiré (miit)...*qu'on nous donne un carnet pour les soins des enfants au moins*» ou pas valable car besoin de verser les cotisations arriérées comme le témoigne une collectrice «*on a fait des réunions ... on nous a dit de faire le carnet, on doit verser 400 DT*».

En effet, les femmes dans l'agriculture bénéficient peu de la sécurité sociale puisqu'il faut effectuer plus de 45 jours de travail par trimestre pour être pris en compte, ce qui est rarement le cas car le travail qu'elles effectuent, souvent saisonnier, ne répond pas à cette norme en terme de nombre de jours. Les revenus des femmes sont par ailleurs si faibles qu'elles ne peuvent pas se permettre de cotiser, et leur priorité est souvent de satisfaire leurs besoins essentiels plutôt que de préparer leur retraite.

Les réticences des employeurs à déclarer des salariés et à verser des cotisations constitue un autre facteur qui contribue au faible taux de couverture effective. L'UGTT estime que 37% des travailleurs salariés ne sont pas déclarés au régime de sécurité sociale. Enfin, des raisons pratiques comme la nécessité de remplir des formulaires (pour les analphabètes dont la plupart sont des femmes) ou l'éloignement des bureaux de la sécurité sociale, ont également une incidence sur les adhésions<sup>22</sup>.

Encore, le manque d'accès à la couverture sociale expose les femmes rurales à des dépenses supplémentaires en prenant en charge elles mêmes les coûts des soins ou et des médicaments «*moi je connais une femme qui est tombée en prenant une caisse d'olives trop pleine ... on l'a emmené à l'hôpital mais elle a acheté elle-même les médicaments...*»(femme de Zarzis).

Les femmes rurales économiquement actives, restent majoritairement exclues du système de la protection sociale, malgré une participation massive dans le développement de secteurs économiques stratégiques tel que le secteur agricole, (509208 femmes sont actives dans ce secteur<sup>23</sup>, dont 427534 aides familiales non rémunérées).

En l'absence de conventions collectives en agriculture et faute d'adaptation de la législation sur la sécurité sociale aux spécificités du travail des ouvrières agricoles occasionnelles, celles-ci se retrouvent en dehors de la protection sociale malgré une activité qui couvre la majeure partie de l'année.

En effet, parmi les 10727 assurés sociaux déclarés dans le cadre du régime des salariés agricoles, ne figurent que 1148 femmes (soit 10,7%). La proportion des femmes dans le régime de salariés agricoles améliorés ne dépasse pas 1/3 (soient 44238 femmes sur 145025 salariés déclarés).

Cette situation peut être associée à d'autres difficultés qui touchent les jeunes filles en décrochage scolaire, et les femmes qui continuent à travailler, après l'âge légal de la retraite, pour survivre.

Dans le secteur privé, le régime des salariés agricoles est de loin le plus faible en taux de couverture (10,58 % uniquement en 2012). Il est à noter que les taux de couverture réalisés en 2011 et en 2012 et ceux estimés en 2013 sont supérieurs aux objectifs concernant tous les régimes alors qu'ils ont été en dessous des objectifs pour le régime des salariés agricoles (0,50% des assurés sociaux dans tous les régimes) et pour le régime des salariés agricoles améliorés (6,78%).

Des régimes non contributifs d'assistance ont été mis en place en vue de répondre aux besoins des catégories pauvres et vulnérables, sous forme d'accès aux soins et d'aides monétaires directes. Le programme le plus important est le PNAF – Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses, lancé en 1986 et consiste en l'octroi de transferts monétaire directs (1408,6 MDT au profit de 938 familles nécessiteuses à Sidi Makhlouf, 1009,3 MDT au profit de 674 familles nécessiteuses à Ajim et 1321,1 MDT au profit de 886 familles nécessiteuses<sup>24</sup>) et de soin gratuits pour près de 250 milles familles nécessiteuses.

<sup>22</sup> Chaabane Mohamed, 2007. *La réforme des régimes de retraite : cas de la Tunisie (Genève, BIT), cité in Tunisie un nouveau contrat social pour une croissance juste et équitable, ILO, 2010*

<sup>23</sup> *Statistiques du Ministère de l'Agriculture - campagne 2011/2012*

<sup>24</sup> *ODS 2014*



Un autre programme, institué depuis 1998 au profit de familles à revenu limités, octroie des cartes de soins à tarifs réduits à environ 600 mille familles. Également, de nouvelles formes de protection sociale à destination des chômeurs ont pris de l'ampleur en termes de volume global de dépenses et de populations cibles, consistant en l'octroi d'aides mensuelles pour les diplômées de l'enseignement supérieur<sup>25</sup>. La ventilation des dépenses entre les différentes catégories des postes du budget de l'Etat montre clairement qu'en 10 ans les fonds alloués aux prestations services par les caisses de sécurité sociale (CNSS, CNRPS, etc.) occupent le premier poste avec 33,4% en 2012 contre 29,8% en 2002. Par ailleurs, la part du PIB allouée au titre de dépenses sociales est passée de 17,8% en 2002 à 24,5% en 2012 et 25% en 2013.

---

<sup>25</sup> *Ben Cheick, 2011*

## 6. Accès au savoir et aux ressources non matérielles

### 6.1 Accès à l'éducation : un analphabétisme encore important en milieu rural

Comme le montre les données du tableau ci-dessous, en 2011 il y a encore 40% de femmes rurales analphabètes en Tunisie contre 19% des hommes.

Tableau : accès des femmes à l'éducation par milieu géographique

Urbain			Rural		
Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
12,9	7,4	18,5	29,9	19	40,1

Source : Enquête emploi 2011 INS

Dans les territoires cibles, 52% des femmes collectrices de palourdes à El Grine sont analphabètes contre 29% des pêcheurs dû à un décrochage scolaire recase<sup>26</sup>.

Sont souvent les conditions économiques à pousser les filles et les jeunes femmes à sortir du circuit éducatif : « même les études on n'a pas pu en profiter bien qu'on était brillantes à l'école, mais nos familles nous ont fait sortir à cause de leur conditions difficiles ».

« Moi dans ma famille, tous mes frères sont des universitaires, je suis la seule à ne pas pouvoir finir mes études. Cette chose me fait mal, me fait sentir inférieure : eux sont diplômés même s'ils n'arrivent pas à trouver un emploi aujourd'hui, il arrivera un jour où ils trouveront un travail ; au moins je m'amuse un peu comme mes frères avec le diplôme, je voudrai hausser ma tête ». « Echhada nheb narfaa biha rassi ».

### 6.2 L'accès à la formation agricole et de pêche et à la vulgarisation

Les femmes rencontrées ont exprimé un intérêt à 11 types de formation à savoir : montage et ramondage de filets de pêche côtière ; élevage des ruches ; élevage des poulets de ferme ; culture des rosiers ; pâtisserie ; couture 2° degré ; tapisserie des salons ; peinture ; soudure des bijoux ; auxiliaire de vie et infirmerie.

Les filles, privées de formation professionnelle, sont victimes d'une discrimination économique, car elles auront moins de chances ensuite de pouvoir développer toutes leurs capacités dans les différents secteurs d'activité économique et d'élaboration d'un projet de vie de manière générale.

« Si on fait sortir la fille du 9° sans savoir faire, sans formation professionnelle et on lui confie les taches ménagères toute la journée, elle finira par en avoir marre et elle cherchera à se marier au plutôt car elle n'a pas un projet professionnel et elle ne voit que le mariage comme sortie » (femme de Zarzis 54 ans).

Accéder à une formation technique ou professionnelle, à une vulgarisation, peut être une assurance de compréhension de ce qu'on veut et de ce que l'on fait. En milieu rural l'accès à la connaissance permet souvent de faire adopter une idée, un produit, une manière de faire ...etc.

« J'ai appris à élever le cheptel comme faisait ma famille. Je fais venir un vétérinaire si une vache tombe malade ... les agents de vulgarisation ne venaient pas nous voir... tout a commencé avec le GDAP ».

Un des éléments constants est le manque d'information sur les opportunités de formation et sur les événements de vulgarisation. Les femmes rencontrées ne savent pas où se former et en quoi. Toutefois elles ont une idée de formation comme ressource importante.

« L'artisanat ne meurt jamais tout comme la broderie, le crochet, la couture ... ce qui pourrait constituer un revenu pour la période de l'été ... si j'avais une compétence en crochet, en broderie ou en couture j'aurais fait des trousseaux qui se vendaient à de bons prix ... on dit ne me donne pas un poisson mais apprend-moi à le pêcher ».

<sup>26</sup> Plan de développement de la Commune de El Grine – Délégation de Sidi Makhlouf, élaboré par le Service de la Vulgarisation et la Production Agricole – BAFR Médenine (2014)

Quand elles peuvent accéder à la formation, leur motivation est remarquable, comme témoigné par les acteurs clef (institutionnels) du territoire : « *Les hommes ne donnent pas du temps pour la formation, les femmes sont plus persévérantes* » et « *Les femmes en formation sont très sérieuses : elles veulent l'information et sont déterminées à monter leur projet* ».

### **Une phase post formation non assurée.**

La formation professionnelle n'est pas toujours un pas vers l'emploi, le passage de l'une vers l'autre est perçu comme une défaillance du système même de la formation. Parfois il s'agit d'un pas dans la déception des espoirs. Les femmes rurales ont montré une forte disponibilité à s'investir dans des cours de formation pour avoir des opportunités meilleures, mais l'accès à l'emploi et surtout l'accompagnement pour l'insertion ou le placement n'est souvent pas garantis. Fort est le risque de faire une formation et après ne pouvoir rien faire avec les compétences et la qualification.

« *ça nous a servi à rien le diplôme qu'on nous a donné..depuis février de l'année passée nous n'arrivons pas à trouver du travail ... c'est un diplôme de formation qui ne sert à rien* » (femme de Zarzis)

La responsable pédagogique du Centre de formation El Fjaa, dans le même sens, nous dit :

« *l'étape post-formation est la difficulté majeure...est valable pour tous, que ce soit des jeunes promoteurs hommes, femmes, femmes rurales, jeunes stagiaires, agriculteurs qui exercent et veulent améliorer leur technicité. Tous, ils se forment, améliorent la technicité, prennent le diplôme et après rien. Le lien entre l'étape formation et l'étape insertion ne fonctionne pas bien. Les compétences transversales tel que la communication, la confiance en soi, pour parler et défendre son projet avec un banquier par exemple, ne font malheureusement pas partie des modules assurés par les centres de formations agricoles. C'est pareil pour les compétences entrepreneuriales, composante sur laquelle se penche l'AVFA en ce moment pour la modéliser. Pour la Formation Adulte, ils ne viennent nous voir que s'il est déjà décidé à faire un projet ou un agriculteur qui veut améliorer la rentabilité.. quand tu reviens le voir après une année tu trouve qu'il a échoué car l'encadrement après la formation professionnelle n'existe pas ou même si ça existe, ils/elles ne savent pas ou aller, qui solliciter. Il y a des associations et des organismes qui travaillent sur les compétences entrepreneuriales mais ils, et encore moins elles ne sont pas informé(es) sur leur existantes* ».

### **Certaines d'entre elles sont exclues de part l'âge**

Les femmes rencontrées ayant dépassé les quarantaines s'indignent du fait que « *celles qui ont plus de 40 ans sont exclues* » des systèmes publics de formation. Cette pratique d'exclusion nous a été confirmée par le président de l'UTAP d'Ajim dans l'entretien qui lui a été accordé « *En ce qui nous concerne, pour un projet de formation l'age maximal est de 45 max, au-delà, les femmes n'ont pas le temps ni la motivation* ».

Elles se trouvent exclues, également, de part les coûts élevés pratiqués par les organismes privés ou les associations « *les coûts pratiqués par l'UNFT sont entre 45 et 50 DT, on nous a demandé 50 DT par mois sur une période d'un an...même ce quota, nous nous sommes pas en mesure de le payer...* » souligne une collectrice, une autre rajoute avec un ton désolant « *L'UNFT Zarzis assurait, dans le passé, la formation gratuitement. Malheureusement ce centre a fermé, maintenant pour la formation on est obligé de payer* ».

### **La formation est une ressource importante**

Les femmes rencontrées sont conscientes de l'importance de la formation et de l'utilité d'un diplôme ou d'un certificat, pour avoir des opportunités meilleures et pour accéder au crédit aussi.

« *Ici nous n'avons pas les compétences. Si j'avais une formation en broderie, ou en couture, j'aurais fait des trousseaux qui se vendent à des prix bien élevés* » (femme de zarzis)

« *On nous a dit qu'avec un certificat ou un diplôme si on demande un crédit on peut l'avoir* ».

« *La BTS exige un diplôme c'est pour ça que je cherche à me former en montage de bijoux pour pouvoir accéder à un crédit avec la BTS* ». (femme de Zarzis)

### **Ça serait bien que ce soit une formation rémunérée**

« *Les femmes sont prêtes à dédier le temps qu'il faut pour suivre des formations ... mais ça serait bien qu'on leur donne une indemnité car si elles suivent la formation et arrêtent de collecter les palourdes pour la dite période comment elles vont vivre et d'où elles vont subvenir à leurs besoins ... si on leur assure des cycles intégrant une indemnité, même symbolique, ça devrait les encourager... ça pourrait constituer un revenu pour la période de l'été ...*» (collectrice).

En effet, une formation rémunérée pourrait garantir l'accomplissement de celle-ci par les femmes en se dédiant totalement aux cours sans pour autant se préoccuper d'une «perte» des journées de travail. Dans son rapport d'étude de 2013 sur les collectrices d'Ajim et d'El Grine, Abdel rapporte que « *Quand on leur propose d'accéder à une formation professionnelle qui leur permettra de continuer à travailler hors saison de pêche ou peut être même de ne collecter la palourde que lorsque les prix sont élevés, elles refusent à 98% des cas mais si cette formation est rémunérée la elles acceptent toutes et notamment les jeunes ... on voit bien ici que c'est le manque de moyens de subsistances donc la pauvreté qui commande* ».

Différents projets d'aides au développements menés par des organismes onusiens sur le territoire, ont mis en place ces pratiques, tel que le projet du PNUD à El Grine sur l'Economie Sociale et Solidaire qui a formé des femmes (20) et des hommes (13) en élevage avec une indemnité. Aussi le Département de l'Hérault (France) a formé des collectrices d'El Grine et d'Ajim, en métiers de l'artisanat (couture, broderie confection des couffins etc.) en coopération avec l'Office Régional de l'Artisanat avec une indemnité.

« *On a suivi une formation en ramondage de filets, dans le cadre d'un projet avec l'UNICEF, pendant 4 mois avec une indemnité de 250DT/mois. L'ensemble était de 800 DT dont 30 DT à titre de frais d'inscription* ».

Toute fois, les femmes en milieu rurale suivant des formations dans des établissements publics sont parfois discriminées par rapport aux hommes en matière d'accès avec bourse « *C'est l'office de l'olivier qui donne 7 DT au hommes et aux femmes rien du tout* », nous confirme le président de l'UTAP rencontré.

### **Des programmes peu appropriés aux nouveaux besoins**

Les femmes rencontrées lors des groupes de discussions disent avoir bénéficié des formations dans des domaines tel que la couture et l'élevage des poulets de ferme (avec le GDAP), la broderie à la main (avec l'UNFT). Les centres de formation agricole montrent « *beaucoup de facilité et de souplesses à l'égard des femmes et leur offrent des programmes liés notamment à leur profil, qui visent essentiellement l'amélioration des compétences et de la technicité* » souligne la responsable pédagogique du Centre El Fjaa.

La coordinatrice de la CTV rencontrée a souligné que « *les journées d'information sont assurées en relation avec des sujets choisis par les femmes elles mêmes, notamment l'élevage volaille et cheptel qui les concernent directement*», en mettant en exergue les facteurs climatiques et les spécificités du contexte du territoire qui font que « *les domaines de vulgarisation sont : cultures maraîchères, arbres fruitées, et surtout l'élevage volailles et cheptels, vue qu'on dispose pas de richesse en eau, même les arbres fruitées et la culture maraîchères est un petit secteur faute de grandes culture irriguées ou de ressources en eau* ».

Néanmoins, on s'oriente vers la formation en d'autres compétences. La CTV Medenine avec le projet PGRN2, « *a introduit les cultures sous serres* ». Avec d'autres projets, en coordination avec l'office de l'artisanat et le ministère de la femme, il a expérimenté la formation « *en matière de transformation de déchets agricoles tel que la laine, la cuire* ». Ces formations sont sanctionnées par des certificats, ce qui pourraient contribuer à l'émergence de nouveaux métiers. L'ULAP Zarzis a assuré « *la formation de 25 femmes contre 15 hommes en soins post cueillette, taille et autre* » allant ainsi dans la même direction.

Le gouvernorat dispose de 35 centres de formation professionnelle couvrant toutes les disciplines mais dont certains nécessitent une mise à niveau et une restructuration en vue de leur adaptation aux besoins des secteurs productifs (PREDD 2014 GIZ). La formation en milieu rural est appuyée par une activité de vulgarisation agricole assurée à 85% par un dispositif étatique (AVFA et CRDA) et des institutions professionnelles et privées (sociétés de service agricole, groupement de développement agricole, associations, conseillers agricoles, fournisseurs, ...). Le réseau de vulgarisation est composé de 24 unités de coordination, 187 CTV, 847 CRA.

Au-delà des manques et limites en terme de ressources humaines spécialisées et de moyens de transport devant en face de nouveaux besoins et de profils de femmes rurales, La coordinatrice de la CTV estime que « *les programmes avec lesquels nous travaillons font partie d'un ancien système* ». Se retrouvant devant une « *nouvelle génération de femme rurale instruite, diplômées du supérieur, avec des besoins en relation avec son diplôme, des besoins du 21 siècle...* ». Elle avoue « *Nous nous sommes pas prêt en tant que programme* ». Il devient nécessaire voir urgent d'actualiser les programmes de vulgarisation et produire les outils et les moyens pédagogiques et fonctionnelles visant la qualification des services de vulgarisation. Sans oublier les difficultés de mobilité des femmes rurales. Le système de formation professionnelle semble désormais dépassé par les besoins et la demande de formation des femmes : « *Le fait que cette année des femmes ont voulu entrer dans le domaine de la taille. C'est un grand message de leur part, c'est qu'elles ont pris confiance en elles-mêmes* ».

La formation professionnelle est souvent limitée à un éventail resserré de domaines dominés par les femmes qui renforcent leurs fonctions et responsabilités traditionnelles. Bien que ça améliore leurs opportunités de générer des revenus et leurs donnent une place plus importante dans la gestion des exploitations familiales quand elles maîtrisent les activités productive, de telles formations limitent leurs chances de tirer parti de domaines plus modernes, non traditionnels, où elles peuvent espérer des revenus plus élevés, des emplois techniques ou de gestion plus qualifiés.

### **6.3 L'accès à la santé**

La question de la santé est perçue dans son environnement global de santé et de bien être générale, focalisant sur le manque d'infrastructure sociale « *On ne dispose que d'un dispensaire, une sage femme et un médecin généraliste viennent une fois par semaine. On a pas un service d'urgence, il faut aller à Sidi Makhoulf. On a eu une campagne de dépistage du cancer de sein, sont venus nous voir dans l'atelier de Nejia. Les caravanes de santé viennent ici pour des visites pour les yeux, le sang et diabète se sont partagés sur 3 groupes, on a su de leur visite à travers le GDAP qui a informé à travers l'école et le café, ils ont assuré ces services gratuitement* » (femme de El Grine).

Quand à leur santé reproductive, elles estiment que les services du planning familial sont bien :

« *Moi je vais à l'hôpital de Sidi Makhoulf et je vais aussi à l'office du planning familial, on accueil bien, on nous conseille, après tout c'est leur métiers* ».

Les femmes ne se sont pas exprimées sur leur perception vis à vis du planning familial. Le peu de données recueillies ont permis de tirer les conclusions suivantes.

La santé exige un certain nombre de conditions et de ressources préalables, l'individu devant pouvoir notamment se loger, accéder à l'éducation, se nourrir convenablement, disposer d'un certain revenu, avoir droit à la justice sociale et à un traitement équitable. La bonne santé est une ressources majeure pour le développement social, économique et individuel et une importante dimension de qualité de la vie. Divers facteurs politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux, comportementaux et biologiques peuvent tous la favoriser ou, au contraire, lui apporter atteinte.

Certes, qu'avec des revenus limités, un niveau de scolarisation bas, et une fatigue permanente à diversifier les activités pour augmenter ses revenus de subsistance, les femmes ne peuvent accéder à une meilleure éducation nutritionnelle, ni à diversifier leur alimentation et celles de leur familles, ni se permettre un meilleur accès aux aliments, ni se permettre un bien-être.

### **6.4 L'accès à l'information**

Les récits de vie et les expériences personnelles ont permis de questionner et de comprendre les pratiques structurantes des femmes rurales en matière de recherche d'information, en donnant une indication des moyens utilisés, des lieux fréquentés et des personnes mobilisées.

#### **En déficit d'information**

Les femmes rurales témoignent une forte difficulté à accéder directement aux informations.

« *J'ai entendu dire qu'ils ne donnent des crédits qu'aux diplômées ou c'est pour toute catégorie?* »

« *Moi je connais ENDA vu que mon cousin travaille la bas, les autres je les connais pas* » (femme de Zarzis)

« *A l'occasion de la fête des femmes passée, on a organisé une expo, et y a eu aucune Zarzisiennne. Ici l'information n'arrive pas aux artisanes* ».

#### **Un parcours informatif pénible**

Pour accéder à l'information, les femmes en milieu rural des territoires en question expliquent qu'elles doivent entrer dans un processus de recherche informative « *pour qu'on me donne une information complète, il faut que j'aie les voir une première fois, une deuxième fois et une troisième fois s'il le faut* » (collectrice).

Elles affirment que c'est le plus souvent le bouche à oreille voire la télé qui initie la recherche. Ce n'est qu'ensuite qu'elles engagent réellement leur parcours informatif en se dirigeant vers les lieux et les personnes ressources. Ce constat est validé par les différents rapports de l'UNESCO qui montrent que l'accès à l'information favorisent l'autonomisation des femmes en milieu rural. La connaissance permet à chacun de participer à un groupe social et d'y tenir sa place en tant que citoyen.

Pour les plus jeunes, Internet, le téléphone portable, en particulier grâce aux SMS, Facebook offrent un second niveau d'information et permettent d'améliorer la distribution de l'information et augmentent son efficacité. En effet, en établissant le contact avec des personnes ressources, les femmes vont plus loin dans la description, l'explication et la compréhension de l'information et au-delà des droits. Néanmoins, des freins à son usage sont mis en exergue par les femmes notamment la tranche d'âge plus senior.

### **Une information éparpillée**

L'information est éparpillée et donc accessible de manière partielle. Les femmes rurales estiment que les organismes offrent des services qui se chevauchent et elles sont souvent confuses quant à l'organisme qu'il leur faut approcher. Quand elles s'adressent à un organisme elles se trouvent tout simplement référées à un autre, et ces «courses à droite et à gauche» ne font que renforcer leur sentiment que ces institutions existent seulement en apparence. «*Je voulais travailler comme femme de ménage au dispensaire je suis allée à el Omda, lui il m'a envoyé au délégué, ce dernier m'a dit « je suis informé » (haw fi beli) »* (FG éleveuses).

Il y a un sentiment largement répandu que ces organismes ne sont pas transparents en ce qui concerne les projets ou les activités génératrices de revenus qu'ils soutiennent ou qu'ils ne soutiennent pas, et beaucoup de jeunes femmes ont le sentiment que ces organismes ne soutiennent vraiment que des «gens particuliers».

### **Une information cachée ?**

Certaines femmes soupçonnent certains interlocuteurs institutionnels de retenir et de ne pas diffuser l'information au profit des «proches». D'autres mettent en évidence un parcours informatif et au-delà un accès à leurs droits empêchés par des démarches administratives qui sont de plus en plus compliquées. Une femme évoque les difficultés ainsi :

«*Dernièrement, je suis allée avec une copine au gouvernorat, car on a entendu parler d'un fond qui finance les jeunes qui veulent lancer des projets. Personne ne voulait nous donner l'information. On a du inventer une histoire disant que c'est madame Samira Merai qui nous a dit de venir voir ici, tout est piston ici ».*

### **L'information un instrument de force**

L'information est perçue par les femmes comme un instrument qui renforce leurs actions et détermine leurs qualités d'être.

«*L'accès à l'information nous rend fortes, nous stimule et nous aide -tkaouina, thafezna, tsaedna ».*

Il devient indispensable de fédérer (intégrer et mettre ensemble) les sources disponibles d'informations pour améliorer l'accessibilité et la visibilité des besoins en information des femmes rurales. Il est nécessaire de coordonner l'information produite et diffusée par les parties prenantes clés du secteur agricole. Il est urgent d'inclure une composante communication et information dans toute politique de développement.

### **A la recherche de personnes ressources à l'écoute**

La relation des femmes en milieu rural aux lieux et aux personnes ressources qui permettent l'accès à l'information est tributaire de la distance géographique et de la nature de l'information recherchée. Les Sièges des GDAP, de la Délégation (Imeda), etc. à proximité de leur lieu de vie sont les principaux lieux qui pourvoient l'information. Ces dites informations sont perçues comme peu efficaces car elles ont une portée plutôt réduite dans le sens où ces pourvoyeurs eux même souffrent d'une information limitée ou monopolisée par leur administration centrale et soumise à une hiérarchie de diffusion ou encore disposant d'une information généraliste. Or, c'est la réponse à une information singulière qui est davantage recherchée

«*Moi je suis allée voir le délégué, m'a dit moi j'attends les ordres je n'ai aucun pouvoir pour t'aider, j'attends les consignes et les propositions du Gouverneur ».*

Les femmes reconnaissent pour la plus part l'éloignement de l'information «utile», Il est souvent nécessaire de se déplacer pour avoir une information plus fiable. Les femmes d'El Grine en particulier, les plus isolées, déplorent le manque d'infrastructure. Elles font remarquer que les principaux lieux de ressources informatives sont dans les moyennes et grandes délégations ou encore les gouvernorats. Elles soulignent la nécessaire présence de moyens de transport afin de relier ces délégations ou gouvernorats et ainsi d'accéder aux lieux ressources (celles d'El Grine vont à Sidi Makhoulouf), ce qui constitue un facteur d'inégalité d'accès à l'information pour celle qui ne peuvent pas se déplacer. Néanmoins, les quelques lieux de proximité ou relais territoriaux, même s'ils nécessitent parfois des déplacements (coût financier, coût en temps), permettent l'accès à l'information. Les quelques organismes qui personnalisent la relation sont leur préférés. Elles sont à la recherche de liens sociaux, liens qui font semble-t-il défaut : «*Les femmes ici ont besoin que quelqu'un les écoute avec attention et bienveillance, par la suite elles prennent des ailes »* (femme de Khaoui Laghdir).

## La méconnaissance des droits

Les femmes perçoivent « *le droit au travail comme seul droit* » auquel il est nécessaire et urgent d'y accéder et « *tout le reste viendra naturellement par la suite* ». La rémunération du travail agricole constitue une opportunité pour échapper aux tâches domestiques souvent pénibles et non rémunérées surtout pour les jeunes filles « *y en a marre de rester à la maison et de rien faire* ». Quant aux femmes mariées, le travail agricole leur permet d'être en totalité ou en partie indépendante et d'acquérir une autonomie financière.

Par ailleurs, elles ont énuméré vaguement une liste de droits et les ont classé dans un ordre prioritaire: le droit d'accéder à une formation avec indemnité; l'accès à l'information; le droit d'accès aux loisirs car « *la femme ne fait que s'occuper de la maison et des enfants, sinon un mariage l'été ou une fois elle va à la ville pour une chose bien précise, on vit trop de stress* »; et enfin « *un peu de liberté car toutes les décisions sont entre les mains de l'homme. On ne peut prendre aucune décision* ».

Elles disent ne pas connaître l'ensemble de leurs droits ni les aspects spécifiques de chacun. Elles ont soif d'y accéder et de participer aux débats sociétales.

« *Nous aimerions bien être à la place de celles qui participent à des séminaires ou à des rencontres quand nous les regardons à la télé ou nous les écoutons à la radio* ».

Un des principaux freins à l'accès au droits, perçu par les femmes des trois territoires en question, qui semble l'emporter sur les autres facteurs est l'absence des associations de sensibilisation.

« *La seule association qui existe ici et que nous connaissons c'est l'association de l'eau, et elle ne regarde pas les femmes, c'est une association pour les hommes. Quand la facture de l'eau arrive on la donne au mari ou au père pour la payer* ».

« *Regarde à Djerba comment les associations bougent. par ce que elles prennent l'UGTT comme flamme (choela). Ici les femmes ne sortent pas et ne revendiquent pas ... même les femmes qui bougent et qui contactent l'UGTT on les juge pas bien* » (femme Zarzis).

Conscientes du rôle des associations de femmes, et pour combler cette absence, celles de Zarzis décident d'agir « *Moi avec un autre groupe de filles, nous préparons pour lancer une association féminine qui interviendra sur des questions de sensibilisation*», d'autres estiment que « *des groupes de paroles deviennent nécessaires* ».

Certains témoins privilégiés vont dans le même sens et considèrent que « *en milieu rural, il y a un grand manque des associations et des actions associatives ... le travail associatif est une source de soin et de prise de conscience du genre social* » (UGTT).

La résolution des problèmes sociaux des femmes par l'économie de marché découle d'une instrumentalisation des questions politiques liées aux droits des femmes. Cela mène à une vision réductionniste limitant tous les droits des femmes à un problème d'accès au travail et aussi tout le discours de l'Etat autour des droits des femmes et l'empowerment, à des activités génératrices de revenu sans pour autant analyser les circonstances et les conditions réelles d'exercice de ce travail. En revanche, si le "travail des hommes réfère plus visiblement aux conditions d'exercice de cette activité, l'approche au travail des femmes renvoie souvent au fait qu'elles travaillent ou pas »<sup>27</sup>.

## 6.5 Commercialisation

Les éleveuses, les artisanes et les collectrices rencontrées perçoivent la commercialisation comme leur problème majeur. L'une des principales difficultés mentionnées est la difficulté à vendre leurs produits à un bon prix. L'accès au marché représente en soi un problème pour de nombreuses petites exploitantes (manque d'un souk hebdomadaire à khaoui leghdir) ainsi que la construction et le montage des points de vente (éleveuses de ruches Ajim). La présence d'intermédiaires, les fluctuations des prix, ainsi que des chaînes d'approvisionnement désorganisées, sont des récriminations fréquentes. Afin de surmonter ces problèmes, certaines ont mis au point des initiatives individuelles et collectives.

---

<sup>27</sup> Gollac, Volkoff, 2002

Les femmes et les jeunes filles, ayant moins accès à l'information concernant les prix de vente et méconnaissant les canaux de commercialisation et les potentiels acheteurs sont plus souvent confrontés à la mévente ou à la non-vente de leur production ou produits transformés.

« *On travaille et on cumule les articles artisanales en stock. On a pas pu les écouler ...on a besoin de développer nos compétences par le biais de la formation pour que le jour où une organisation ou le GDAP arrêtent de nous soutenir nous saurons continuer de manière autonome* » (artisane d'El Grine).

« *Si on arrive à nous aider à résoudre ce problème de commercialisation, croyez-nous aucune fille du village ne chômera plus jamais* » (artisane d'El Grine).

Elles ont moins de possibilités de vendre leurs productions sur les marchés éloignés, les plus rémunérateurs, du fait essentiellement de leur méconnaissance du processus de commercialisation en-dehors de leur territoire mais aussi des coûts de transport et éventuellement de logement élevés « *nous sommes isolées et avec des difficultés de transport je suis obligée d'attendre que les acheteurs viennent chez moi et m'obligent à leur vendre aux prix qui leur conviennent à eux plutôt et non à moi* » (artisane d'El Grine).

Elles ne disposent pas des compétences pour la gestion de la relation avec le marché, pour faire le marketing, pour connaître et comprendre le marché, même si, sur les marchés locaux (village d'habitation, villages ou délégations voisines, elles sont actives et s'investissent dans la (re)vente des produits artisanaux ou de produits agricoles (poulets, œufs, miel etc).

### **L'implication de nombreux intermédiaires et l'ouverture du marché à l'importation**

La multitudes des intermédiaires qui exploitent les artisanes et les collectrices de palourde sont des récriminations fréquentes « nous sommes devant une chaîne d'intermédiaires « *Ehna cheri men taht cheri* » (collectrice d'El Grine).

La commercialisation des produits agricoles et de la mer doit être conduite au sein d'un environnement apportant un réel soutien sur le plan politique, réglementaire, institutionnel appropriée et des services de soutien publics efficaces.

Sur les marchés, la présence des femmes varie considérablement, et en particulier celle des jeunes femmes mariées. Sur certains marchés, celles-ci sont pratiquement absentes et seules les femmes très jeunes ou plus âgées sont présentes pour le micro-commerce. Les femmes mariées sont tenues d'exercer leurs activités dans l'enceinte de la maison : élevage (avec vente des animaux par les époux etc. Là encore, le contrôle de l'activité est faible et les coûts intermédiaires viennent diminuer les marges bénéficiaires déjà très étroites).

Malgré les contraintes auxquelles elles sont confrontées, les femmes repèrent quelques canaux de commercialisation. Quelques-uns -existants ou potentiels- recensés dans les délégations, au niveau du Gouvernorat ou des Gouvernorats avoisinantes telles Gabes, Djerba, les grand Foires tel que El Kram, Douz. Les canaux de commercialisation utilisés par les femmes sont la vente directe individuelle (éleveuses et collectrices), la vente directe groupée et la commercialisation à travers un intermédiaire (père, fils, mari ou commerçant intermédiaire pour les artisanes). L'utilisation d'intermédiaires affecte la rentabilité de l'activité et la constitution d'un capital de départ est à l'évidence complexe.

Une commercialisation efficace implique l'apprentissage de nouvelles compétences, de nouvelles techniques et de nouveaux modes d'obtention de l'information. Les agents de développement sont souvent bien formés pour les techniques de production, mais manquent souvent de connaissance en commercialisation ou en opérations de post-récolte. Il est nécessaire d'explorer différents moyens pour les aider à développer leurs connaissances dans ces domaines, afin de leur permettre de mieux conseiller les femmes.



## 7. L'environnement social

### 7.1 Les relations au sein de la famille

La majorité des femmes déclarent être soutenues par leur familles dans leur quête d'activité économique « *Moi mon mari me dit si tu veux créer une activité économique, moi je te d'aide, si tu veux utiliser le garage aucun problème, si tu veux faire un projet voici le puits. Mon beau père m'encourage beaucoup également* » (jeune femme Zarzis).

La répartition des rôles au sein des couples est faite comme suit « moi je m'occupe des petites rubriques et lui se charge des grandes rubriques » (collectrice) ; « *mon mari m'encourage pour toutes les choses. Il me dit vas à participer aux réunions ... des fois, il ramène notre fille de l'école, il lui fait ses devoirs, il fait le marché lui-même mais la cuisine, soins ou repas c'est pas son fort* ».

Les femmes estiment que leur statut au sein des familles est étroitement lié à leur contribution dans le budget familial. « *Ce n'est pas pareil quand à quelqu'un on dis tenez, prenez ...et quand on lui demande de nous donner. Quand on emmène l'argent à la maison ils sont plus contents de nous* ».

Les relations sont plus tendus quand l'argent manque au sein de la famille : « *Quand il y a suffisamment de revenu les tensions et les problèmes baissent à l'intérieur d'une famille...quand y en a pas assez le tensions montent* ».

Le degré de participation dans la prise de décision dans les affaires de la famille semble dépendre de leur degré de contribution financière, bien qu'avec des proportions variables. Ramener un peu d'argent à la maison leur permette d'accéder à un statut plus important.

« *Moi, on prend mon avis dans toutes les choses ... moi je travaille et je leur emmène ce que je gagne et au besoin je leur demande* » (El Grine).

D'autres, déclarent que, de toutes les manières, on prend leur avis sur certaines questions qui regardent les affaires de la familles. D'autres estiment que leur activité économique leur procurent une marge de liberté au sein de la famille mais leur donne aussi une voie, leur permette de prendre la parole, voir négocier :

« *Je sors par ce que j'ai de quoi sortir, le travail de la femme est une liberté pour elle, ça lui donne le mérite de discuter avec son père, son mari, son frère ... elle peut prendre n'importe quelle décision avec eux, elle devient égale à eux, mais si elle dispose pas de revenu elle n'a qu'à se taire* ».

Tant qu'elles demeurent dans le respect des règles sociales, on lui accorde considération, estime et une certaine reconnaissance matérielle ou symbolique. Un divorce constitue l'occasion pour reprendre le contrôle sur elles et leur compter les pas ou alors les exclure et ne plus les reconnaître en tant que partie de la famille.

« *Déprimée suite à un divorce, les familles reprennent le contrôle sur elles, chaque pas est compté. C'est pareil en rural ou dans la ville* ».

« *Par ce que j'ai divorcé, ma sœur s'est éloigné, mon frère s'est éloigné, mon oncle pareil* ».

On conclut qu'avoir un salaire équivalent, pour elles, avoir un statut social et un pouvoir, notamment celui de négocier avec les hommes de la famille.

### 7.2 Les femmes perçues par la communauté

La majorité des femmes disent avoir bénéficié de l'appui et de la solidarité de leur entourage communautaire dans leur quête d'opportunités économiques. Elles disent être encouragées et respectées dans leurs parcours de recherche et d'exploration de revenu « *toute ma communauté m'encourage beaucoup, femmes et hommes* », tant qu'elles font preuve « *d'une bonne conduite* ».

Le regard de la communauté dépend également « *de la nature du travail que les femmes fassent* ». Elles estiment que leur statut de femmes économiquement actives suscite une certaine considération et respect de part leur entourage « *Quand on travaille et qu'on a un revenu même le regard de la société change ... elle travaille celle-là dit-on... on te regarde avec un grand oeil* » et semble adoucir le regard que celui-ci pose sur elles dans un sens de compréhension de leur condition et pas nécessairement une reconnaissance de leurs droits en tant qu'actrices à part entière mais comme des sujets faibles nécessitant une certaine compassion.

Les femmes de Zarzis déclarent que leur entourage extra-familial considère une femme qui sort à la recherche d'emploi une qui « *n'a pas trouvé qui l'entretenir* ».

Celles qui ont accompli un certains chemins d'autonomisations, bien que douloureux, sont devenues peu soucieuses de ce qu'on pourrait dire sur elles. Elles ont acquis une estime de soi et un regard sur soi qui les libèrent du regard conditionnant de l'autre.

*« Maintenant je marche la tête haute ... Quand je marche dans la rue je ne voit aucun homme ... je m'en fou de ce qu'ils disent ... quand tu tombes tu dois te remonter toute seule ».*

La communauté se met en difficulté devant des femmes qui lèvent la voix et qui entament des démarches et des actions toutes seules sans qu'elles ne se réfèrent aux compétences de la communauté et sortent de leurs espaces cherchant ailleurs des interlocuteurs et des acteurs susceptibles de répondre à leurs besoins. Ainsi elles échappent au contrôle. Cette sortie, les rends suspectes et peu crédibles.

*« Même les femmes qui bougent et qui consultent par exemple l'UGTT on les juge pas bien ».*

*« C'est impossible qu'une femme ici se présente aux élections..même si une se présente on va pas l'appuyer ».*

### **7.3 Les femmes perçues par les hommes**

Le focus groupe organisé à Zarzis avec les hommes a permis de recueillir des informations importantes sur la réciprocité avec les femmes et sur les représentations qui organisent les idées et les comportements des hommes vers les femmes. Une différence importante est vérifiée entre les hommes jeunes et hommes âgés.

Les hommes jeunes ont une représentation plutôt paritaire des femmes, comme des sujets ayant plusieurs rôles : familial, professionnel, social en général, politique. Ils sont souvent mariés avec des femmes bien scolarisées, qui travaillent et qui contribuent de manière significative au ménage à travers leurs revenus. Et si les femmes ne travaillent pas, voudrions les aider à lancer un projet, mais ce qui manque est l'information sur les opportunités : « *Nous n'avons pas d'information sur les opportunités de formation et de crédit concernant nos femmes* ». Ils sont aussi conscients des difficultés rencontrées par les femmes « *Le crédit est difficilement accessible à cause des garanties requises* ».

Les hommes âgés ont une représentation plus traditionnelle : « *Les femmes doivent rester à la maison pour s'occuper des enfants* ».

Cette différence est liée à une expérience de vie à son tour différente. Les jeunes tunisiens trouvent aujourd'hui les mêmes difficultés des jeunes tunisiennes quant à l'emploi, à l'accès au marché du travail, à l'accès à la maison. Cette difficulté n'est pas comprise par les âgés, qui expriment des jugements « *Il faut pas se marier si tu n'as pas une maison ou un travail pour soutenir la famille* ».

### **7.4 Les institutions et les organisations de développement perçues par les femmes**

La majorité des femmes rencontrées portait un regard négatif sur les institutions et les autorités. Elles sont perçues comme peu sensibles aux problèmes des femmes en milieu rural bien que connaisseurs de ce qu'elles endurent « *ils savent ce que la femme rurale endure, ils connaissent ses besoins mais ferment les yeux* » (FG Eleveuse). Elles sont convaincus que les autorités sont bien au courant des conditions de vie et de travail des femmes en milieu rural mais elles ne constituent pas une priorité bien au contraire elles sont « *le dernier des soucis* » des autorités.

Les relations sont souvent de rupture, car animées par une méfiance quand à la volonté de proposer des solutions « *nous étions voir le gouverneur pour exposer les problèmes des collectrices mais il nous a rien fait* » (collectrice Ajim), sinon bien occasionnels liées à des services ponctuels de type « *au dispensaire on y va pour effectuer des analyses afin qu'on nous donne les certificats à fournir au GDAP pour le permis de collecte* ». Elles estiment que « *maintenant l'Etat ne fait plus rien* » (artisane El Grine).

Toutefois, elles appréciaient les efforts fournis par les autorités locales pour répondre à leurs besoins : « *Ici il n'y a pas d'opportunité pour des activités économiques moi je suis allée voir le délégué m'a dit moi j'attends les ordres je n'ai aucun pouvoir pour t'aider* ».

Selon une étude faite par Dorra Mahfoud, Décembre 2013, les visites des assistantes sociales semblent rares : une personne sur 10 déclare avoir eu une visite au cours des 12 derniers mois et dans 4 cas sur 10 à sa demande. Le degré maximum d'insatisfaction est exprimé par 7 personnes sur 10 femmes ou hommes.

L'approfondissement qualitatif a révélé « *une tendance à se distancier des citoyens* », « *une déshumanisation des services* », « *des responsables qui s'éloignent de plus en plus des citoyens* », les femmes surtout mariées et mères de familles sont les plus touchées par ce manque qui résulte de plusieurs facteurs (sécurité sur les routes, absence de moyens de déplacements, réduction du recrutement, etc.).

### **Des oubliées**

Les femmes rencontrées pensent que les autorités sont censées aller vers les femmes rurales là où elles sont et « *identifier leur besoins* ». Elles confirment que « *personne ne vient rencontrer la femme rurale* » et que elles continuent à être exclues et sont souvent les grandes oubliées des politiques et programmes de développement. Elles estiment qu'elles sont discriminées par rapport à d'autres territoires ou localités.

« *Je vais vous dire quelque chose, moi c'est la première fois que je vois une réunion avec la femme rurale, auparavant nous sommes les oubliées, peut être à Médenine on s'occupe de la femme rurale mais ici elle est complètement oubliée* ». Selon elles, l'accès aux ressources, si y en a, est régulé par des critères qui malheureusement ne sont pas en leur faveur.

« *Même si il y a des appui aux profit des femmes rurales, ils vont aux proches et aux amis* ».

Les femmes de ces territoires sont à la recherche d'une reconnaissance institutionnelle. Elles cherchent à se rapprocher des institutions de développement alors que celles-ci cherchent une « mise à distance ».

### **Les GDAP perçus par les femmes**

Les idées des femmes sur les GDAP sont assez variables. Au sein du GDAP d'Ajim, les deux femmes membres du conseil d'administration, contre 6 hommes, considèrent qu'elles sont exclues par leurs collègues hommes et qu'elles n'ont pas un réel pouvoir de décision « *On nous informe sur rien, tout comme les adhérentes ... on ne signe sur rien ... nous sommes un zéro* ».

Elles confirment que l'accès aux services dépourvus par le GDAP est loin d'être équitable.

« *Nous étions en majorité des femmes, même les adhérentes, maintenant les glaçons de l'usine du GDAP vont aux pêcheurs hommes, ils remplissent leurs barques et sortent, quand nous femmes avons besoins de glaçons on nous avait dit de payer 2 caisses à 10DT, les projets qui arrivent au nom des femmes finissent au profit des hommes pêcheurs du GDAP* » (collectrice Ajim).

Elles estiment que la gestion au sein du groupement manque de transparence et elles pointent du doigt une mauvaise gouvernance « *Le bailleur de fonds parlait de don, de « bénéficiaires » et le GDAP nous a dit qu'il s'agit des « crédits* ».

Le GDAP d'El Grine, quant à lui, est perçu comme l'organisme qui pourvoie aux adhérentes tout type de service et renforce leurs capacités en divers matières. Il est celui qui « *a donné des bottes aux adhérentes...qui les informe quand il y a de nouvelles opportunités...qui pourrait augmenter les prix des palourdes...qui les a formé en collecte de palourde* » et enfin celui qui leur « *a construit une usine des palourdes* », en un mot, il est « *le seul ici qui a ouvert une porte pour la femmes rurale ...* ».

« *avec le GDAP, tout a changé pour nous ... on a appris beaucoup de choses... on nous a formé comment faire la collecte, on nous a donné les matériaux pour la collecte ... personnellement j'ai fais 2 formations, une pour la collecte (3 séances) et une pour l'élevage des volailles ... cette dernière est en cours à raison de 2 fois par mois* » éleveuse d'El Grine.

Beaucoup d'entre elles sont prêtes à lui « déléguer » la commercialisation de leurs produits en raison du fait que « *le président est un fils de la zone il est sensible à notre vie et à nos problèmes* » argumente l'une d'entre elle. Il est à souligner que le Conseil d'Administration du dit GDAP est composé de « 2 femmes sur 6 membres » dont l'une d'entre elle a quitté le village pour s'installer dans un gouvernorat voisin afin de suivre son projet professionnel.

A la question « *connaissez-vous qui subventionne le projet d'élevage de poulets dont vous avez bénéficié à travers le GDAP ?* », elles ont répondu « *On ne nous dis pas d'où parvient le projet ...on ne peut pas leur poser de questions ... si on leur poserait la question, ils pourrait la prendre comme ingérence dans leurs affaires.... c'est pas des secrets mais d'où ça vient ou comment ça se gère...ces des choses dont la femme rurale ne se mêle pas* ».

Il est nécessaire de continuer à appuyer encore les GDAP mixtes pour qu'ils puissent consolider leurs acquis, faire adhérer toutes les collectrices et devenir ainsi un acteur incontournable pour négocier les prix, rationaliser la production par la pratique d'une pêche durable, offrir à ces adhérentes des formations pour diversifier leur activités et diminuer la pression sur le stock naturel de la palourde et enfin pratiquer le grossissement des palourdes. Si les groupements adoptent des pratiques sensibles aux questions de genre, ils peuvent renforcer l'autonomisation, la voix et la représentation des femmes dans la prise de décisions, mettre à leur disposition un réseau d'affaires, améliorer l'accès aux marchés et aux services, facilitant ainsi les économies d'échelle. A moyen et à long terme la constitution des GDAP paritaires ou encore des GDAP féminins s'imposent en vue de répondre à leur besoin spécifiques.

## 8. Autres facteurs entravant l'accès aux ressources et leurs contrôles

### 8.1 La déscolarisation

Les femmes et jeunes filles rencontrées regrettent douloureusement d'être contraintes à quitter tôt les bancs de l'école. *« on a même pas pu finir nos études bien qu'on était bien à l'école mais nos familles nous ont fait sortir à cause de leur conditions difficiles ... »* (Collectrices d'Ajim).

Elles ont déclaré qu'elles ont eu moins de chance de finir leur études comparativement à leurs frères et elles ont exprimé une soif d'éducation et un besoin impérieux de regagner l'école.

*« dans ma famille, tout mes frères sont des universitaires, je suis la seule qui n'a pas pu finir ses études, ceci me fait mal ... ça me donne un sentiment d'infériorité ... eux, diplômés, finiront un jour par trouver un emploi...avoir un diplôme me permettra rehausser ma tête parmi eux... »* (artisane)

La pauvreté des parents, l'insuffisance, voir l'absence des moyens de transport public, l'inaccessibilité d'hébergement dans les internats des lycées (le bus scolaire n'est devenu possible que début des années 2000), l'implication des filles dans les travaux domestiques et le suivi des autres frères et sœurs et la nécessité de faire face à des situations de fortes précarité sont cités, par les femmes d'El Grine et d'Ajim, comme les facteurs principaux qui ont entravé leurs accès et le progrès de leur scolarisation

*« Les filles aînées prennent soin des frères et sœurs pour permettre à la maman de travailler à la mer »*

À Zarzis, là où le contexte économique semble plus favorable, comparativement à El Grine, a favorisé une scolarisation relativement plus longue des filles. Néanmoins, leur abandon scolaire est dû, à des stratégies matrimoniales *« Les filles ici quittent l'école, pour se marier ... »*.

Par ailleurs, elles sont conscientes qu'un niveau de scolarité plus élevé pourrait leur permettre à des emplois plus qualifiants et donc plus rémunérés *« ... le niveau d'éducation ... plus on est scolarisées plus on a la chance de trouver un emploi meilleur ... dans une société, une boutique... »*

Le document du plan de développement d'El Grine p.37 parle d'un niveau d'analphabétisme au sein des collectrices qui atteint les 52%). Sur le plan nationale, les femmes rurales sont d'autant plus vulnérables que 32% d'entre elles sont analphabètes<sup>28</sup>. Le succès des politiques scolaires en Tunisie ne doit pas cacher la permanence de certaines inégalités. Il existe au moins une double inégalité d'accès à l'école : selon le sexe et le milieu de résidence.

La forte proportion de femmes analphabètes que présente le monde rural, et ce malgré les multiples efforts fournis par les acteurs éducatifs, à travers les différents projets et programmes d'alphabétisation qui y ont été exécutés depuis l'indépendance, limite de fait, la participation de cette composante de la communauté aux actions de développement et la prise en main par celles-ci, de son propre devenir.

L'éducation des femmes devrait se faire non seulement à travers l'alphabétisation, mais aussi à travers le contenu des enseignements. Il faut permettre *« aux femmes d'appréhender le système des relations sociales, la manière de gérer les rapports de force »* et leur donner la formation économique indispensable à leur autonomisation.

### 8.2 Normes sociales et culturelles favorisant la violence à l'égard des femmes

Les femmes mariées, ayant avoué à mi paroles, avec des phrases incomplètes ou explicitement, avoir subi une ou plusieurs formes de violences, se considèrent responsables de cette violence et l'intériorisent.

*« Des fois c'est la faute à la femme. Le mari rentre et il ne trouve pas le déjeuner alors qu'elle était chez la voisine à bavarder ... donc elle le mérite »* (FG Zarzis)

La famille tolère la violence perpétrée contre leurs filles mariées et ferme les yeux sur la violation de leurs intégrités physique et morales soit par ce qu'elle considère cela *« normale »*, soit par ce qu'elle a honte ou alors par peur de voir retourner au foyer parental sa fille souvent avec des enfants sur les bras.

*« Moi je connais une femme à chaque fois qu'elle rentre chez sa famille suite à une violence conjugale, sa famille la met dans un taxi et la renvoie à son mari ... récemment elle a tenté de se tuer ... c'était la seule fois que sa famille l'a gardé »* (FG Zarzis).

<sup>28</sup> Recherche sur la situation des femmes en milieu rural tunisien et leur accès aux services MAFF/AECID

Certaines jeunes femmes, de part leurs expériences personnelles ou des femmes de leur entourage, ont pris conscience que se marier trop jeune dans des relations pas équilibrées expose les femmes aux violences.

*«il faut pas se lancer dans des mariages sans bien connaître l'homme ... s'il est nécessaire, il faut chercher à connaître son casier judiciaire (bulletin numéro 3) ...cette femme dont on vient de vous parler, s'est mariée à 19 ans...en ce moment elle a 2 enfants. Il y a un grand décalage entre elle et son mari» (FG Zarzis).*

D'autres gardent le silence après leur agression afin de « préserver l'unité de la famille ». Elles font elles même le premier pas vers une réconciliation intime se référant à la religieux quand il s'agit notamment d'une violence conjugale. Les jeunes filles, en revanche, banalisent et normalisent diverses formes de violence. Ainsi une gifle, des coups, des insultes, des injures ou même des menaces et de l'humiliation perpétrés, notamment, par les frères sont perçues comme des choses banales voir normales.

*« Moi, mon frère il supporte pas que je le contredise, souvent il répond en me giflant ... c'est normal « aadi » et alors ? » (éleveuse).*

*« ... quand c'est moi qui crie après mon frère, ma famille ne l'accepte pas » (éleveuse).*

C'est ce qui confirme d'ailleurs, les résultats de l'Enquête Nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie menée par l'ONFP en 2010 avec le soutien de l'AECID. En effet, dans 78,2% des cas de violence sexuelle et dans 77,9% de la violence économique, l'auteur est le partenaire intime ou il appartient à la sphère intime (conjoint, fiancé, ami ...). Dans 43% des cas les membres de la sphère familiale (père, autres hommes de la famille) sont désignés comme auteurs de la violence physique. Seulement 17% des cas de violence sont dénoncés par les femmes.

Les femmes du FG d'El Grine, estiment que la violence la plus perpétuée dans leur village est celle physique. Dans le milieu rural de Zarzis, les récits témoignent également d'une violence perpétuée dans l'espace public, qui demeure un espace fortement masculinisé, où on ose harceler les filles et les femmes *« y a aucun respect pour les filles, on les drague même si elles sont avec un père ou un frère....ces hommes sont frustrés ...»*.

Selon la même enquête de l'ONFP, 47% des femmes entre 18 et 64 ans ont déclaré avoir subi une forme de violence au moins une fois dans leur vie, avec une très faible différence entre les régions rurales et les zones urbaines. Les violences physiques qui représentent 31,7% constituent la forme de violence la plus répandue, suivie de près par les violences psychologiques avec 28,9%, et en troisième position, se placent les violences sexuelles avec un taux de 15,7%. Ces données officielles nous amènent à nous poser la question suivante : qu'est-ce qui explique le niveau élevé des violences subies par les femmes dans un Pays qui est à l'avant-garde en matière des droits des femmes ?

Bien que la Constitution tunisienne du 26 janvier 2014 consacre, dans son article 46, la protection des acquis de la femme, le principe de parité et la lutte contre les violences faites aux femmes et met à la charge de l'Etat l'adoption des mesures nécessaires pour y mettre fin et bien que l'Etat tunisien a ratifié la Convention d'Istanbul qui est le premier instrument européen juridiquement contraignant concernant la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique et bien que l'Etat tunisien a levé les réserves sur la CEDAW (16 août 2011) même si sa notification n'a toujours pas eu faite au Secrétaire Général des Nations Unies et même si la déclaration générale a été maintenue (obligeant l'État à ne pas prendre de dispositions qui iraient à l'encontre de l'article 1er de la Constitution ce qui pourrait être utilisé pour maintenir des réserves inspirées du CSP, et maintenir des discriminations notamment par rapport à la question du chef de famille, au domicile conjugal, au nom de la famille ou à la succession), les femmes tunisiennes demeurent peu protégées contre les violences, ces droits, qui sont consacrés par la constitution et les instruments internationaux ratifiés par la Tunisie, n'ont pas été toujours respectés et la situation n'a pas concrètement évolué depuis la révolution et il semble même que mais ce fléau ne cesse de se répandre. Selon le rapport<sup>29</sup> de la protection de l'enfance relevant du ministère de la Femme, de la famille et de l'enfance, le nombre de signalements reçus par les délégués à la protection de l'enfance s'est élevé à 6096 en 2014 (avec un taux de signalement des filles de l'ordre de 49.2% c.a.d. 3002 signalements), soit 19 signalements par jour, en moyenne. Ce même rapport indique que 331 signalements pour exploitation sexuelle, dont 52% sont des cas de harcèlement sexuel ont été effectués la même année. Des groupes de féministes ont dénoncé l'inefficacité des sanctions et le silence voire la banalisation du harcèlement sexuel. Un Projet de loi condamnant à deux ans de prison et 5000 dinars d'amende chaque homme ayant des propos ou des gestes à connotation sexuel envers une femme et cela dans les espaces publics a été présenté (juillet 2016).

<sup>29</sup> [http://www.delegue-enfance.nat.tn/images/depliant\\_DPE\\_2014.pdf](http://www.delegue-enfance.nat.tn/images/depliant_DPE_2014.pdf)

En effet, le projet de loi intégrale de lutte contre la violence à l'égard de la femme visant à prévenir et réprimer les violences commises à l'encontre des femmes et des filles, et à assurer une prise en charge des survivant(e)s de violences à l'étude depuis 2013, vient d'être adopté par le conseil des ministres [1] et n'est toujours pas déposé à l'Assemblée des représentants du peuple - l'ARP.

Les femmes rencontrées déclarent ne pas connaître de structures de protection, de soutien ou d'assistance des victimes de violence fondée sur le genre sur leurs territoires, sinon la famille constitue un premier recours « *Je ne peux me confier qu'à ma sœur quand je vais chez ma famille suite à une dispute* » et la poste de la Police, qui n'existe même pas dans toutes les localités « *La Police n'est même pas capable d'assurer notre sûreté nous femmes, que dire de nous protéger de la violence d'un mari ou d'un frère* ».

L'ONFP et l'UNFT au niveau du gouvernorat constituent, semble-t-il, les seuls lieux où les femmes mariées peuvent parler d'une violence subie par un conjoint « *quand on s'approche d'elles on découvre plein de chose ... des fois quand on traite de la violence à l'égard des femmes, car on travaille un peu sur ça , elles nous racontent des histoires invraisemblables tu te dis ça existe encore des choses comme ça ?...* » (Animatrice de santé Zarzis)

Ces mêmes centres souffrent d'un manque de personnel compétent « *Je travaille toute seule dans l'éducation... Zarzis est grande j'espère qu'on me renforce* » (Animatrice de santé Zarzis).

Disposant de moyens très limités, ils cherchent à conjuguer les efforts avec d'autres institutions ou par le biais de réseau de relations personnelles : « *les affaires sociales pourraient nous aider à trouver des solutions quand on fouille dans des cas de violence, on trouve que la chose est liée à un carnet de soin (timbre de 10dt)... on cherche parmi nos relations personnelles pour l'aider et lui trouver une solution* » (Animatrice de santé Zarzis).

Les associations de la société civile « spécialisées » qui devraient combler les défaillances de l'Etat en matière de prise en charge n'existe pas. De ce fait, le Centre polyvalent, pourrait devenir un lieu où on offre une aide psychologique et juridique gratuite.

## 9. Quelques éléments d'empowerment

Le diagnostic a identifié plusieurs ressources présentes sur le territoire pour soutenir l'autonomisation des femmes :

- Le projet est une opportunité pour elles : « *Quand j'ai entendu parler de cette réunion, ça m'a soulagé « fraht », je voudrai travailler pour entretenir mon enfant » et « Inchalla après cette réunion la femme rurale améliore ses revenus ...même s'il s'agit de micro-projets, petit à petit ils pourront devenir de grands projets...l'essentiel qu'elle ne demeure pas dépendante de l'homme ... même si lui même est dans le besoin, il se trouve obligé de lui donner » (Femme El Grine).*

- Vouloir accéder à une activité économique (indépendamment de sa nature et de ces conditions) constitue en soi une première piste d'empowerment. Le désir de la mobilité s'accompagne d'un espoir d'atteindre une vie et un avenir meilleur (artisans qui vont travailler dans des zones voisines tel que Medenine ou Gabes).

- Les petits revenus déjà obtenus permettent à la femme de répondre à de nombreux besoins de la famille. Elles dépensent pour la maison, les enfants (santé, fournitures scolaires, nourriture, habillements, mariage) et elles dépensent relativement moins pour elles (achat des bijoux etc.), une éventuelle amélioration de ce revenu devrait améliorer sa condition de vie et contribuer à son épanouissement.

- Le fait d'être active pour une femme est un atout considérable qui lui confère plus de liberté, un revenu, une certaine autonomie, une possibilité de contacts multiples, un apprentissage d'une action et une participation à la décision à l'échelle de son foyer. En attendant la camionnette du chef d'exploitation à côté de l'épicier, elles se réunissent entre elles de façon formelle. Au moment de la pause du repas, elles partagent des discussions jalonnées d'humour et aussi chargées des problèmes. D'où ce travail peut avoir des répercussions sur la confiance des femmes en elles-mêmes, peut aussi émerger de nouveaux aspects identitaires tout en modifiant des structures et des règles sociales classiques.

- La motivation à l'autonomisation, à l'accès à l'information et surtout aux droits sont très forts et le groupe semble être l'instrument permettant d'y accéder : « *Il faut qu'on s'organise en groupe pour notre autonomie » et « Moi avec un autre groupe de filles, nous préparons pour lancer une association féminine qui interviendra sur des questions de sensibilisation ».*

- La détermination à lancer des projets individuels et en groupes est remarquable et constitue un fort potentiel : « *Si une fille lance un atelier d'artisanat, elle pourrait donner du travail à une dizaine ».*

- La nouvelle génération des femmes rurales se montre capable d'accéder aux ressources et d'en tirer profit : « *C'est notre première question, nous sommes venues ici pour avoir l'information sur les crédits, tous les détails possibles ».*

- L'engagement, vérifié, des ressources humaines des institutions et des organisations de la société civile sur le territoire constituent la ressource contextuelle, d'où la nécessité de construire des réseaux actifs qui seuls peuvent être efficaces par rapport aux besoins des femmes rurales ainsi que des besoins de développement sur le territoire : « *La question de la femme rurale est une question d'ordre national, c'est la responsabilité de tous » (UGTT).*

D'autres besoins n'ont pas trouvé des ressources immédiates, mais plutôt des compromis comme dans le cas de la mobilité, pour laquelle les femmes ont élaboré la stratégie de sortir en groupe mais ce qui ne représente pas une véritable solution.



## 10. Conclusions

1. L'analyse des conditions du travail des femmes rencontrées indique une variabilité de profil, de statuts, de projets et d'aspirations liés à des projets de vie y compris économiques. Nombreux sont les indicateurs de l'hétérogénéité de ces groupes sociaux : le statut matrimonial, l'âge, le revenu familial, les trajectoires des femmes et leurs positions.
2. A cause de l'accès difficile et inégal aux ressources, les femmes rurales restent confinées dans des activités modestes et à rendements faibles.
3. L'autonomisation des femmes et des filles rurales est une condition préalable à la réalisation d'un développement durable qui visent à éliminer la faim, la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire.
4. La précarité de leur situation n'exclue pas la capacité des femmes en milieu rurale à s'adapter et à contribuer à son propre empowerment (self-empowerment). Cela passe principalement par le développement de la confiance, l'estime de soi, une certaine autonomie financière, et par l'accès à l'éducation. Cet empowerment n'est pourtant pas suffisant pour apporter un grand changement sur la situation générale de celles-ci ni sur le processus de précarisation associé au travail. Il reste en effet un "Empowerment précaire".
5. L'intervention de l'Etat et de la société civile est susceptible de contribuer à une amélioration effective des conditions de travail des femmes et de renforcer l'empowerment au-delà du niveau individuel vers des aspects plus structurels et relationnels. Cela passerait par le renforcement du cadre légal du travail agricole, des droits sociaux et économiques et aussi des syndicats agricoles.
6. La recherche aurait un rôle à jouer dans la mise en évidence des conditions de travail de ces actrices invisibles et oubliées par la recherche et le développement et dont les droits sont bafoués sous le silence des syndicats du travail et l'absence de règles et lois régissant l'emploi saisonnier et informel.